

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 220

MONTRÉAL, LE LUNDI 29 SEPTEMBRE 1997

88 c + TPS + TVQ / TORONTO 1 \$

**PERSPECTIVES**

## De la constance de la France

Alors que Lucien Bouchard entreprend ce matin une visite officielle de quatre jours à Paris, la gauche française semble redécouvrir le Québec après le long épisode de François Mitterrand. Pour une mission centrée sur l'économie, le séjour du premier ministre annonce déjà une forte coloration politique. (Nos informations en page A 2).

**E**n débarquant hier à Paris, le premier ministre Lucien Bouchard a tenu à situer clairement l'objet de sa visite. Tout en expliquant ses objectifs principalement économiques, il rappelait néanmoins «l'arrière-plan des grands projets souverainistes du gouvernement» qu'il préside. «Je m'attends à ce que les engagements contractés par le passé» soient maintenus. «Nous savons ce qui a été dit dans le passé [...]. La France a été constante.»

Pour un séjour centré sur l'économie, ce voyage s'amorce sur un ton pour le moins politique. Lucien Bouchard vient donc chercher à Paris une confirmation des engagements politiques français. Celui notamment de Jacques Chirac, qui avait dit qu'il respecterait une décision démocratique des Québécois.

Qualifié en termes diplomatiques de «visite officielle», ce voyage rassemblera à peu de choses près à une «visite d'État». Accompagné de trois ministres majeurs (Bernard Landry, Louise Beaudoin et Sylvain Simard), le premier ministre balaira en quelques jours tout le spectre politique français. «La totale!», comme on dit ici.

Comparé à un chef d'État, il ne manque à Lucien Bouchard que quelques mètres de tapis rouge et quelques gardes républicains. Plutôt que de dîner avec le président Chirac, comme le fera la semaine suivante le président mexicain, Lucien Bouchard rencontrera à trois reprises le premier ministre Lionel Jospin (et une seule fois Jacques Chirac). Or, depuis que le président a été relégué à l'arrière-plan par la défaite de la droite aux élections législatives, Lionel Jospin est l'homme qui compte le plus en France.

Mais telle est aussi l'inconnue de ce voyage. Lionel Jospin n'a jamais manifesté d'atomes crochus particuliers à l'égard du Québec. Passionné de politique étrangère, on sait qu'il avait approuvé le «Vive le Québec libre!» du général de Gaulle même s'il n'a jamais rien eu d'un gaulliste. Et cela à une époque où il était lui-même au Quai d'Orsay, le ministère des Affaires étrangères. Plusieurs se sont inquiétés de sa décision de confier la Francophonie à un simple secrétaire d'État relevant des Affaires étrangères alors qu'elle était auparavant sous la direction de ministres importants.

Le premier ministre québécois vient donc s'assurer en France que le gouvernement reconnaît toujours le droit des Québécois de décider seuls de leur avenir. Le «pays des droits de l'homme» ne s'est-il pas si souvent fait le porte-étendard du droit à l'autodétermination des peuples?

«C'est là qu'on verra le degré d'implication de Lionel Jospin», dit le député UDF Pierre-André Wiltzer, président du groupe d'amitié Franco-Québec de l'Assemblée nationale. Les relations resteront-elles dans le cadre diplomatique ou auront-elles un contenu plus politique?

Quelques signes laissent penser qu'une partie des socialistes est en train de redécouvrir le Québec après le long épisode de François Mitterrand — qui n'avait jamais eu d'atomes crochus avec les revendications autonomistes de qui que ce soit. Le *Nouvel Observateur*, hebdomadaire de gauche, consacrait cette semaine un long éditorial au Québec qui, dit-on, concilie «la pratique du français avec la modernité». Certains ministres du nouveau gouvernement, comme Jean-Pierre Chevènement (Intérieur), ne cachent pas leurs sympathies à l'égard des souverainistes. L'électricité semble aussi très bien passer du côté de la Culture, dirigée par la «rocardienne» Catherine Trautmann. Celle-ci s'apprête d'ailleurs à lancer une invitation particulière au Québec en 1999.

On dit dans les antichambres politiques que le 49,5 % de OUI au dernier référendum a réveillé les socialistes. C'est ce que laisse penser la lutte en cours pour la présidence du groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale française. Ce groupe, qui compte parmi les plus importants, est dirigé depuis plusieurs années par Pierre-André Wiltzer. Or, les socialistes mènent une lutte farouche pour en décrocher la présidence. L'impasse devrait être dénouée la semaine prochaine par le président de l'Assemblée, Laurent Fabius.

Au Quai d'Orsay, on reste évidemment muet sur les objectifs politiques de ce voyage, tout en affirmant l'intention de garder cette visite hors des polémiques. «On ne va pas risquer de détériorer nos relations avec le Canada», dit un porte-parole. On souligne par ailleurs que, si les relations ont toujours été bonnes, «le courant passe particulièrement bien» avec Lucien Bouchard.

Et il passe d'autant mieux, précise-t-on, qu'il n'y a pas de danger de dérapage, que le premier ministre québécois est «quelqu'un de raisonnable et qui connaît les usages...».

**L'ENTREVUE**

Serge Turgeon, l'homme de toutes les scènes, page B 1



**ÉCONOMIE**

Israël rouvre la porte aux négociations sur l'autonomie, page A 7

**LES SPORTS**

Villeneuve devance Schumacher par neuf points, page B 6



## «Rallye du non» de la banlieue

### Les 27 maires de l'île de Montréal exigent de Québec une place à la table de négociations

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

**L**es maires des villes de banlieue de l'île de Montréal ont tonné leur désaccord hier avec le délestage des 500 millions que leur impose le gouvernement du Québec. Cinq mille citoyens ont répondu à l'invitation et entouraient les maires pour la tenue de ce «rallye du non» dont l'objectif principal est d'obtenir du gouvernement une place en bonne et due forme à la table des négociations.

Résolus à ne pas accepter la facture que Québec leur présente, les 27 maires de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal (CMBM) avaient convié hier les contribuables à venir les appuyer dans leur mouvement d'opposition. L'appel fut entendu: en dépit d'une température exceptionnellement belle, quelque cinq mille citoyens des banlieues de Montréal sont venus manifester leur mécontentement à l'Auditorium de Verdun hier après-midi, créant ainsi un «front commun historique», selon le maire de Verdun et vice-président de la CMBM, Georges Bossé.

Tous présents sur la tribune, les maires ont défilé tour à tour pour clamer leur refus de la note délestée par le gouvernement. Ils estiment que leurs citoyens contribuent déjà amplement et croient que la plus récente proposition soumise par le ministre Rémy Trudel est injuste en cela qu'elle exige davantage des contribuables des banlieues de l'île de Montréal.

Pour un observateur familier avec nos querelles natio-

VOIR PAGE A 10: NON



Non! Non! Assez c'est assez! Enough is enough! Plus de 5000 contribuables en furie ont participé hier au «rallye du non» convoqué par les maires des villes de la banlieue de Montréal en réaction à la facture de 500 millions présentée par Québec. Dans cette mer de pancartes, c'était à s'y méprendre: manifestation contre le transfert des 500 millions ou retour à un référendum pas si lointain?

## Calgary, c'est trop peu

### Une œuvre inachevée insuffisante pour les Québécois, reconnaissent les libéraux

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

**L**es libéraux provinciaux s'entendent sur la portée de la déclaration de Calgary et conviennent à l'unisson qu'il ne s'agit là que d'une base de discussions, que d'une œuvre inachevée, qui ne saurait suffire à satisfaire les aspirations des Québécois.

Ils étaient quelque 400 militants et dirigeants du PLQ à cette réunion du conseil général qui s'est tenue en fin de semaine à Trois-Rivières. Et ils ont tous opiné du bonnet quand Daniel Johnson leur a expliqué que la déclaration de Calgary n'était que le début du processus, que «les chefs politiques du reste du Canada s'attaqueront à cette dimension du problème de l'unité canadienne et qu'ils vont travailler à partir de cette base».

Plus tard en conférence de presse, le chef libéral a précisé sa pensée: «Ca ne se prétend pas une proposition constitutionnelle, c'est un texte sur lequel ils se sont tous mis d'accord pour faire avancer le processus. Ça commence». Il endossait ainsi les opinions émises plus tôt par le président de la commission-jeunesse, Jonathan Sauvé: «Un premier pas a été fait, mais il ne faut pas s'imaginer que tout est terminé»; ou encore par le député Jean-Marc Fournier: «Il reste encore beaucoup de chemin à faire».

Par-delà ces réserves, la déclaration de Calgary a grandement réconforté le chef de l'opposition, en ce qu'elle situe «au cœur» des préoccupations et de la volonté politiques des premiers ministres du Canada anglais la reconnaissance du caractère unique du Québec. «Je suis heureux de voir qu'il y a chez les premiers ministres la volonté politique de parler de ces choses. Ils ne voulaient pas en parler il y a seule-



«Il reste encore beaucoup de chemin à faire», dit Jean-Marc Fournier

VOIR PAGE A 10: PLQ

## Esclavage et adoption en Iroquoisie

### Une lecture anthropologique de la guerre iroquoise

Les Iroquoiens du Saint-Laurent que rencontra Jacques Cartier en 1534 ne provenaient pas des Cinq Nations iroquoises. Ces Iroquoiens, qui habitaient près du fleuve, à Tadoussac, à Stadaconé ou à Hochelaga, se sont volatilés entre le troisième voyage de Cartier et l'arrivée de Champlain. Ils ont disparu, et plusieurs hypothèses ont été émises sur leur intégration dans les nations iroquoises. Les anthropologues réexaminent cette énigme.

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

**C**ette fois, l'anthropologue Roland Viau démontre l'existence de l'esclavage dans les sociétés iroquoises. Sa thèse, qui examine l'anthropologie de la guerre iroquoise, vient d'être publiée chez Boréal. Depuis les travaux de Bruce Trigger de l'Université McGill, les ethno-linguistes affirmaient que les Iroquois adoptaient les prisonniers qu'ils capturaient.

Roland Viau établit qu'il faut distinguer parmi les captifs de guerre ceux qui sont adoptés et les esclaves. Il précise que la période du contact avec les Européens a introduit la

VOIR PAGE A 10: IROQUOISIE

Le scalp et l'esclave: guerre de capture, page A 6

## Bouchard se donne un an pour rassurer la population

### Le PQ est invité à devenir «néo-social-démocrate»

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

**L**e premier ministre Lucien Bouchard a écarté la possibilité de tenir des élections avant l'automne 1998. Il se donne un an pour finir les réformes engagées, rassurer le Québec sur l'identité social-démocrate du gouvernement, tout en mettant en lumière le nouveau potentiel de la souveraineté, dit-il.

L'un des jalons de cette marche vers ce qu'il prédit être une réélection du Parti québécois fut ce colloque organisé en fin de semaine à Québec sur la social-démocratie dans un contexte de mondialisation. Critiqué par les groupes sociaux qui l'accusent d'avoir cédé aux sirènes néolibérales, le premier ministre a reconnu, samedi matin, dans son discours, que «la social-démocratie est un choix qu'il faut refaire sans cesse».

Était-ce une façon de montrer que son gouvernement réitérait ce choix? M. Bouchard a profité du week-end pour annoncer, en compagnie du ministre Jean Rochon, l'annulation des coupes budgétaires prévues dans le secteur de la santé et des services sociaux l'an prochain. En bout de course, le budget de ce secteur va augmenter de 3 % en 1998-1999. A l'ouverture du colloque, le premier ministre a également assuré tout le monde qu'il n'était nullement question de privatiser à petite dose Hydro-Québec. «J'entends dire que certains voudraient créer une coalition



Lucien Bouchard

VOIR PAGE A 10: PQ

**MÉTÉO**

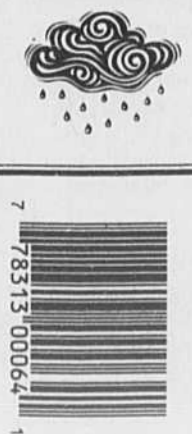
Montréal	Québec
Pluie cessant en soirée.	Pluie.
Max: 18 Min: 11	Max: 13 Min: 9

Détails, page B 7

**INDEX**

Agenda..... B 8	Le monde..... A 7
Annonces..... B 7	Les sports..... B 6
Avis publics..... B 9	Mots croisés... B 9
Culture..... B 10	Planète..... B 5
Économie..... B 2	Religions..... B 7
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 8

www.ledevoir.com



## • LES ACTUALITÉS •

Si les Québécois disent OUI à la souveraineté

## Bouchard tient pour acquis l'appui de Paris

«La France a toujours été constante dans ses attitudes vis-à-vis des grands projets politiques du Québec»

NORMAND DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Paris — Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, s'attend à ce que la France respecte ses engagements si jamais les Québécois optent pour la souveraineté lors d'un référendum.

«Je m'attends à ce que ce qui existait comme engagements contractés et attitudes adoptées dans le passé, et qui ont été réaffirmés l'an dernier par M. Juppé, le soit de nouveau», a déclaré M. Bouchard, hier, à sa descente d'avion, à l'occasion de sa première visite officielle à Paris à titre de chef du gouvernement québécois.

Cet appui de la France à un éventuel Québec souverain, «nous le tenons pour acquis car la France a toujours été constante dans ses attitudes vis-à-vis des grands projets politiques du Québec», a poursuivi M. Bouchard.

Cet appel de M. Bouchard visait directement le nouveau gouvernement socialiste de Lionel Jospin, que les Français ont élu en mai dernier.

Lors du référendum d'octobre 1995, la France avait promis de reconnaître le Québec si jamais les souverainistes l'emportaient. Mais c'était alors un gouvernement de droite, sous la direction de Alain Juppé, qui dirigeait le pays.

Même s'il ne semble pas avoir d'inquiétudes à ce sujet, M. Bouchard a longuement insisté, hier, sur «la continuité» dans l'attitude de la France face



Le premier ministre Lucien Bouchard, hier, à son arrivée à Paris

JACQUES BRINON ASSOCIATED PRESS

aux choix politiques que les Québécois seront appelés à faire dans l'avenir.

«La position de la France est connue. Il s'agit de vivre dans la continuité, de faire en sorte qu'elle soit aussi claire qu'elle l'a été», a dit M. Bouchard. Le précédent gouvernement français s'était engagé à reconnaître un éventuel Québec souverain. L'ex-premier ministre Jacques Parizeau l'avait affirmé à plusieurs reprises, y compris dans son plus récent ouvrage publié en mai dernier et intitulé *Pour un Québec souverain*.

Hier, c'était un autre député français, Pierre-André Wiltzer, qui le confirmait au quotidien québécois *Le*

*Soleil*, en soutenant qu'en cas de victoire référendaire du OUI «le gouvernement français aurait posé des gestes pour que le Québec puisse être accueilli vite et dans des conditions normales au sein de la communauté internationale».

Au cours de son séjour de cinq jours à Paris, M. Bouchard aura au

moins trois occasions de se faire dire que le nouveau gouvernement français conserve la même attitude face au choix que les Québécois pourraient être appelés à faire. M. Bouchard aura en effet trois rencontres avec M. Jospin.

Malgré cet aspect politique, M. Bouchard a rappelé hier qu'il s'agit d'une mission économique qu'il mène en France.

Le chef du gouvernement québécois a été accueilli à l'aéroport avec le faste habituel par l'adjoint au protocole du gouvernement français, Laurent Stéfani, en présence d'un détachement de la garde républicaine. En visite officielle à Moscou, le président de la République, Jacques Chirac, ne devait revenir en France qu'hier soir.

La fanfare a joué *La Marseillaise*, mais comme il n'y a pas «d'hymne national» au Québec, on l'a remplacé par l'*Hymne consulaire*.

Au cours de son séjour en France, M. Bouchard s'adressera à deux importantes réunions d'affaires, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Société d'économie mixte de la Côte d'Azur.

M. Bouchard aura aussi des entretiens au cœur des cinq plus importantes institutions politiques françaises: à l'Élysée (résidence du président), à Matignon (celle du premier ministre), au Quai d'Orsay (Affaires étrangères), à l'Assemblée nationale et à la mairie de Paris.

EN BREF

## Deux Montréalais blessés

Lac-à-La-Tortue(PC) — Un avion de type Cessna s'est écrasé hier après-midi dans un boisé entourant la municipalité de Lac-à-la-Tortue, près de Grand-Mère, en Mauricie, blessant grièvement une des deux personnes qui prenaient place à bord de l'appareil. L'accident, qui serait apparemment dû à une fausse manœuvre, s'est produit vers 13h25. Les deux victimes de l'accident, un homme et une femme, proviennent de la région de Mont-Réal. Selon la police régionale de Shawinigan, la femme n'a eu que des blessures légères, mais l'homme a subi des traumatismes multiples et son état serait jugé grave. On ne connaît pas encore leur identité. Ce sont deux chasseurs, témoins de l'écrasement, qui ont appelé des secours.

## Squelettes huit fois centenaires

Lima (AP) — Les quinze squelettes retrouvés dans une grotte au nord de Lima datent d'il y a au moins 800 ans, ont annoncé les autorités péruviennes. Cesar Serna, archéologue et directeur du bureau local de l'Institut national de la Culture, a indiqué samedi à l'*Associated Press* que les restes découverts étaient ceux de membres de la civilisation pré-inca Aquilpu, qui avait atteint son apogée il y a environ 800 ans dans les Andes. Au départ, on estimait que les squelettes, découverts mercredi par des chasseurs dans une caverne près de Carhuaz, à 320 kilomètres au nord de Lima, faisaient partie d'une sépulture commune vieille d'une vingtaine d'années. Un parlementaire, Luis Chu Rubio, faisant état de traces de tortures, avait même affirmé que les restes pouvaient être ceux de victimes des violences politiques des années 80 et du début des années 90.

## Vote par anticipation

Québec (PC) — Le vote par anticipation, en prévision des élections partielles du 6 octobre, a lieu jusqu'à ce soir 21 heures. Le directeur général des élections, M<sup>re</sup> François Casgrain, tient à préciser que le vote par anticipation est ouvert aux personnes suivantes: une personne handicapée, un membre du personnel électoral ou une personne qui a des raisons de croire qu'il lui sera difficile de voter le jour du scrutin, soit le 6 octobre.

## Cocktail de rock et de spiritualité

Bologne (AFP) — Jean-Paul II a quitté Bologne hier après deux jours de fête et de réflexions spirituelles lors du 23<sup>e</sup> congrès eucharistique national italien, le dernier du siècle, marqué par un grand concert samedi soir avec en vedette Bob Dylan. Quelque 350 000 jeunes étaient présents, aux côtés du pape, au concert auquel ont également participé de nombreuses vedettes italiennes, dont le chanteur lyrique aveugle Andrea Bocelli, ainsi que le pianiste jazz français Michel Petrucci. Hier, célébrant la messe de clôture du congrès en présence de 200 000 fidèles rassemblés au centre agro-alimentaire de Bologne, le souverain pontife a fait un bilan sévère du XX<sup>e</sup> siècle, «marqué de zones obscures». «C'est un siècle, a-t-il déclaré, qui a connu à une échelle planétaire de graves atteintes à l'homme dans la vérité de son être.» Un des grands moments populaires du congrès aura été le concert de samedi soir. Bob Dylan, 56 ans, un chapeau de cow-boy sur la tête, très concentré, a chanté trois chansons s'accompagnant de sa guitare. Sa voix enrouée mais toujours séduisante a suscité l'émotion tant dans le public que dans les tribunes officielles garnies de hauts prélats dont la moyenne d'âge oscille entre 60 et 70 ans. Le pape a remercié chaleureusement Bob Dylan, lui serrant la main de ses deux mains. Personne n'a pu savoir quelles paroles s'étaient échangées pendant quelques secondes le chef de l'Église catholique et le chanteur américain d'origine juive.

## Gates, l'un des plus riches Américains

New York (AP) — Pour la quatrième année consécutive, le président de Microsoft, Bill Gates, figure en tête du classement annuel des 400 Américains les plus riches établi par le magazine *Forbes*. On compte cette année 170 milliardaires sur la liste, contre 135 en 1996. En 1982, pour le premier classement annuel, les milliardaires n'étaient que 13 sur 400. Avec une fortune estimée à 39,8 milliards de dollars, Bill Gates arrive largement en tête de la liste, devant l'investisseur Warren Buffet (21 milliards de dollars). Le patron de CNN et vice-président de Time Warner Ted Turner, qui a récemment fait don à l'ONU de un milliard de dollars sur dix ans, est 28<sup>e</sup> sur la liste, avec 3,5 milliards de dollars. Ted Turner avait reproché à Bill Gates et Warren Buffet leur avarice, et invité les riches à suivre son exemple — hautement médiatisé.

ÉLECTIONS PARTIELLES DE  
BERTRAND ET DE BOURASSALa révision spéciale  
je l'ai en tête!

Vous désirez apporter une modification à la liste électorale après la période de révision normale? Vous avez un dernier sursis : du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1997, vous pouvez encore vous inscrire sur la liste électorale, corriger un erreur dans votre inscription ou faire rayer votre nom; des pièces justificatives pourront alors vous être demandées. Présentez-vous en personne entre 10 h et 21 h au bureau de votre directeur du scrutin à l'adresse suivante:

**Bureau principal du directeur  
du scrutin de Bertrand**  
Promenade Sainte-Adèle  
555, boulevard Sainte-Adèle  
Porte 117, Sainte-Adèle  
Téléphone : (514) 229-2444

**Bureau principal du directeur  
du scrutin de Bourassa**  
10198, boulevard Pie IX  
Montréal  
Téléphone : (514) 322-3677

**Toute nouvelle consultation sur la liste électorale effectuée lors de la révision spéciale permet de voter uniquement le jour du scrutin.**

Du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1997, c'est votre dernière chance de vous inscrire sur la liste électorale afin de voter le 6 octobre 1997. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du Directeur général des élections du Québec, sept jours par semaine, en composant: **1 800 461-0422**

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644

À noter que les bureaux des directeurs du scrutin sont accessibles aux personnes handicapées.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

François Casgrain, avocat

Parce qu'un vote, ça compte

• LES ACTUALITÉS •



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Au Théâtre du Nouveau Monde, c'était Journée de la culture hier, alors que la directrice, Lorraine Pintal, ici en compagnie de la comédienne Soleil Guérin, conviait les passants à une fête italienne. Venez nous visiter, lançaient-elles aux curieux, sur des airs et des musiques tout droits sortis de l'Italie, soyez des nôtres!

# Briser le mur du silence

La première édition des Journées de la culture a été un succès

L'idée, qui avait été lancée il y a tout juste un an, aura donc bel et bien permis de confondre les sceptiques — plutôt nombreux — pour qui trois Journées de la culture semblaient du domaine de l'impossible. Elles ont eu lieu vendredi, samedi et dimanche et ont été un succès.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

À la faveur d'un splendide week-end d'automne, la toute première édition des Journées de la culture aura permis à la population et au milieu culturel d'échanger des poignées de main peu habituelles et de briser le mur du silence.

Nous avons droit hier soir à une toute première ébauche de *post mortem* encore incomplet, moins du tiers des 650 organismes participants ayant acheminé par télécopieur les chiffres magiques — le nombre de participants aux activités — au secrétariat des Journées de la culture. Il faudra donc attendre encore quelques heures avant de pouvoir affirmer sans risque d'erreur que des centaines de milliers de Québécois ont répondu à l'appel de la culture, ou de dire, à l'inverse, que seules quelques centaines de curieux ont tenté l'expérience.

«Les commentaires des gens du milieu culturel nous indiquent tout de même que c'est une réussite en ce qui a trait à l'esprit des Journées», expliquait hier Louise Sicuro, coordonnatrice des Journées de la culture. Les gens sont satisfaits et nous mentionnent la qualité du contact avec la population, la découverte d'un public nouveau aussi et la richesse des échanges.»

Pendant toute la durée de la fin de semaine et d'un bout à l'autre de la province, les Québécois étaient conviés à quelque 700 activités visant à faire découvrir les multiples visages de la culture. Dans le but avoué de faire de la «démocratisation culturelle», les Journées de la culture consistaient en une ébullition du milieu et de toutes ses composantes — déjà un défi en soi —, une invitation gratuite à fureter dans les coulisses des institutions et artisans participants.

«Nous sommes très contents parce que l'un des commentaires les plus fréquents concerne l'établissement d'une relation entre la population et l'institution culturelle hôte», affirme Louise Sicuro.

L'ampleur de l'événement ne se mesure pas de la même façon que l'on soit au Théâtre du Nouveau Monde, par exemple, rue Sainte-Catherine et en plein cœur du centre-ville mont-réalais, ou au Musée de la civilisation de Québec, déjà passablement assailli par des amateurs locaux ou des touristes curieux, ou que l'on soit encore dans un petit atelier logé au fond d'un rang tout ce qu'il y a de plus campagne. «Cette dame me disait tout à l'heure sa joie et son étonnement d'avoir reçu plus d'une vingtaine de personnes dans son petit atelier de métiers d'art», explique Mme Sicuro. C'est sans doute plus que ce qu'elle avait ja-

mais accueilli dans son atelier.» Succès aussi, explique la coordonnatrice de l'événement, en raison de la réflexion que les Journées ont forcée auprès des artisans de tout acabit: «Ils nous disent à quel point ils ont compris la nécessité de se tourner désormais vers la communauté dans laquelle ils sont, de sortir du giron habituel.»

Les coordonnateurs de l'événement souhaitent que la totalité des institutions participantes lui communique rapidement les statistiques de fréquentation de la fin de semaine afin d'évaluer le taux de participation à l'ensemble de la province. Un bilan plus complet suivra également au cours des prochains mois lorsque chaque organisme participant aura remis une fiche d'évaluation complète sur le déroulement des Journées: promotion, public cible, gratuité, nature de l'activité proposée, etc. Cette évaluation servira à mieux définir la prochaine édition des Journées, que l'on nous promet l'an prochain à pareille date.

Rappelons que les Journées de la culture sont nées d'une initiative du milieu culturel mise de l'avant l'an dernier au Sommet sur l'économie et l'emploi. Dans un esprit de démocratisation de la culture, l'on souhaitait démythifier dans l'esprit des citoyens la définition de la culture et en rendre les «produits» le plus accessible possible au plus grand nombre. À la satisfaction très grande des organisateurs des Journées, la programmation comptait pour cette toute première édition plus de 700 activités réparties sur tout le territoire québécois et touchant tous les secteurs culturels.

## Réduction des compressions budgétaires

# Le milieu hospitalier se réjouit

PRESSE CANADIENNE

La réduction des compressions budgétaires demandées à l'ensemble du réseau de santé en 1998-1999, annoncée hier, a été bien accueillie par le milieu hospitalier et le milieu syndical.

L'Association des hôpitaux du Québec se réjouit de l'effort consenti par le gouvernement du Québec qui a annoncé samedi qu'il entendait limiter à 150 millions (au lieu de 250 millions) le montant des compressions budgétaires imposées au réseau de la santé l'an prochain.

Pour l'organisme, le gouvernement reconnaît par cette mesure que le réseau en est rendu à la limite extrême quant à sa capacité de maintenir l'accessibilité et la quali-

té des services. Par ailleurs, l'AHQ considère qu'il importe de bien cibler la répartition des prochaines compressions, les centres hospitaliers et les établissements de longue durée ayant assumé plus que leur part de réductions budgétaires.

De plus, l'Association estime qu'il est temps de remettre aux établissements locaux un plus grand pouvoir de gestion, notamment dans la négociation locale des conditions de travail.

Dans un communiqué, l'AHQ dit également croire «qu'il est plus nécessaire que jamais de tenir un véritable sommet sur la santé, de faire un bilan complet du chemin parcouru et de corriger le tir au besoin, non seulement pour alléger le niveau des compressions, mais aus-

si pour questionner certaines orientations.»

De son côté, la CSN a dit qu'il s'agissait là d'une bonne nouvelle. Mais «sera-t-elle aussi bonne sur le terrain que l'emballage le laisse croire? Cela reste à voir.»

La CSN dit constater avec satisfaction que cette annonce est enfin la reconnaissance par le gouvernement, «qu'une transformation aussi majeure que celle en cours dans le réseau ne pouvait se faire aussi rapidement et surtout sans y ajouter de l'argent.»

La centrale syndicale dit qu'elle «suivra avec attention» la manière dont les établissements utiliseront cette marge de manœuvre, «particulièrement en ce qui concerne le remplacement du personnel parti à la retraite.»

# Marche au profit de la lutte contre le sida

PRESSE CANADIENNE

Environ 15 000 personnes ont marché hier avant-midi dans les rues de Montréal au profit de la lutte contre le sida.

Organisée par la Fondation Farha, cette marche visait à sensibiliser la population à la nécessité de la

lutte contre le sida, et avait pour objectif d'amasser 630 000 \$.

Ce montant sera versé à 52 organismes québécois qui viennent en aide aux personnes atteintes, telles les maisons d'hébergement. Au Canada, plus de la moitié des personnes infectées par le virus proviennent du Québec et ont en moyenne 23 ans.

# Montréal, hôte d'Espace souterrain

MARIE-CLAUDE PETIT  
LE DEVOIR

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, Montréal sera le lieu de convergence d'un réseau international d'échanges scientifiques et techniques.

Comme l'ont été avant elle les villes de Sydney, Minneapolis, Shanghai, Tokyo, Delft et Paris, la métropole sera l'hôte de la 7<sup>e</sup> conférence internationale de l'Association des centres de recherche sur l'utilisation urbaine du sous-sol (ACUUS), organisée par la Ville de Montréal, l'Université de Montréal et l'Association internationale des travaux en souterrain.

Trois cents gestionnaires, dont 85 conférenciers, issus de plus de vingt pays, se réuniront sous le thème *Espace souterrain: villes intérieures de demain*. Œuvrant dans les domaines de l'immobilier et de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'environnement ou du droit, ces spécialistes feront le point sur l'expertise internationale en matière d'utilisation du sous-sol urbain et de la re-

cherche. Les partenariats potentiels, l'interdisciplinarité, qui doit exister à des fins d'ouvrages souterrains, les villes intérieures et les innovations technologiques, seront les principaux sujets abordés.

L'agenda, des débats, des plénières et une foule d'ateliers sur l'aménagement en sous-sol et sur les aspects de la prévention et de la sécurité dans les tunnels et les métros, l'immobilier commercial, le design des espaces intérieurs et les aspects légaux.

Des visites techniques, telles qu'une simulation d'un incendie dans le métro, une incursion dans les entrailles du complexe immobilier de la Place Ville-Marie et une excursion dans la ville souterraine de Toronto, seront également au programme des congressistes.

«L'avantage de cette réunion est de permettre à tous les spécialistes et ingénieurs qui participent à la construction des villes souterraines de se réunir, d'ex-

poser et d'échanger leurs expertises, explique le président du comité organisateur de l'événement, l'urbaniste Jacques Besner. Aussi,

«nous espérons conclure des protocoles d'entente entre la Ville de Montréal et d'autres organismes internationaux. Nous savons d'ailleurs que les délégués de Shanghai viennent, entre autres, pour cela.»

À l'issue de la conférence, l'ACUUS inaugurera officiellement son secrétariat à Montréal. Selon Jacques Besner, qui en est le secrétaire, les retombées d'une telle implantation seront avantageuses. «Ce sera le réseau des réseaux, précisez-ils. Ceux qui œuvrent dans le souterrain auront accès à des fichiers sur des collaborateurs potentiels de partout dans le monde et à de l'information sur tous les sujets relatifs à leur champ de pratique.»

L'ACUUS sera également appelé à coopérer et à élaborer la prochaine conférence qui se tiendra en Chine en 1999.

**loto-québec résultats**

**649** Tirage du 97-09-27

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	2 341 431,70 \$
5/6+ 8	87 803,70 \$
5/6 301	1 866,90 \$
4/6 14 806	72,70 \$
3/6 280 618	10 \$

Ventes totales: 16 642 319 \$  
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

**SELECT** Tirage du 97-09-27

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 1	15 342,40 \$
5/6 12	852,30 \$
4/6 619	77,10 \$
3/6 11 245	5 \$

Ventes totales: 576 451 \$  
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

**Extra** Tirage du 97-09-26

NUMÉROS	LOTS
506283	100 000 \$
06283	1 000 \$
6283	250 \$
283	50 \$
83	10 \$
3	2 \$

**Super 7** Tirage du 97-09-26

GAGNANTS	LOTS
7/7 1	2 500 000,00 \$
6/7+ 3	71 632,50 \$
6/7 64	2 938,00 \$
5/7 4 663	144,00 \$
4/7 94 964	10 \$
3/7+ 91 920	10 \$
3/7 791 746	particip. gratuite

Ventes totales: 11 705 850 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000 \$  
Prochain tirage: 97-10-03

**Extra** Tirage du 97-09-27

NUMÉROS	LOTS
141698	100 000 \$
41698	1 000 \$
1698	250 \$
698	50 \$
98	10 \$
8	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**NOUVEAUTÉ LES HOCKEYEURS ASSASSINÉS**

Essai sur l'histoire du hockey 1870-2002

Ce texte avance l'hypothèse que le hockey, en tant que jeu, fut un échec dès ses débuts (1870), alors qu'il s'est surdéveloppé en tant que sport. Un sport en pleine décadence d'expansion au détriment d'un jeu toujours sous-développé.

La recherche se fait alors action de l'Histoire se veut interactive. Le hockey n'a jamais été «notre sport national». Le texte intervient justement pour que le hockey devienne «notre jeu national». Pour qu'il déploie l'autonomie de son jeu face au sport.

Michel Wilbrod-Bujold est né à Montréal le 4 juillet 1944. Poète, essayiste et concepteur-animateur, il est l'auteur de cinq recueils de poésie, de trois dramatiques radiophoniques et de nombreuses conceptions-réductions-animations dont la Murale au Carré Saint-Louis. Depuis 1996, il détient une maîtrise en études littéraires de l'UQAM avec mémoire en création.

160 pages, 17,50 \$

GUÉRIN, éditeur ltée  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923  
Adresse Internet:  
http://www.guerin-editeur.qc.ca

**NOUVEAUTÉS RELIGIEUSES**

**À CE MONDE AIMÉ DE DIEU, PROCLAMER L'ÉVANGILE**  
Eugène Lapointe  
LA MISSION AUJOURD'HUI  
200 p. - 22,95 \$  
Aujourd'hui plus que jamais, l'Église doit répondre concrètement aux besoins et surtout aux valeurs du peuple qu'elle souhaite évangéliser. Voilà le thème de cet ouvrage de grande actualité.

**Souffle de vie**  
L'Esprit Saint dans la Bible  
Roger Poudrier  
SOUFFLE DE VIE L'ESPRIT SAINT DANS LA BIBLE  
Roger Poudrier  
128 p. - 14,95 \$  
Quelle place occupe l'Esprit Saint dans la Bible? Au fil de ces pages, nous serons fascinés par la présence et la force incroyable du «souffle de vie» qui traverse toute la Bible de la Genèse à l'Apocalypse.

**Le Dieu du verbe**  
Marcel Viau  
264 p. - 22,95 \$  
À partir du constat que le discours théologique, dans ses diverses facettes, est une fabrication humaine, le présent ouvrage aborde l'univers rhétorique du discours sur Dieu.

**AMOS**  
UN PROPHÈTE «POLITIQUEMENT INCORRECT»  
Aldina da Silva  
80 p. - 14,95 \$  
Au temps d'Amos, prophète du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'injustice et l'oppression étaient aussi criantes qu'aujourd'hui. Le prophète proclamait alors un Dieu proche des démunis et rêvait d'être humains libres et solidaires. Ce livre nous introduit à ce message toujours actuel.

**L'INITIATION CHRÉTIENNE EN DEVENIR**  
Collectif sous la direction de Gilles Routhier  
104 p. - 13,95 \$  
Une réflexion sur l'initiation chrétienne dans un contexte culturel nouveau, représenté surtout par les jeunes et leurs parents qui réclament de nouvelles manières d'exprimer la foi.

**CÉLÉBRATIONS LE BONHEUR**  
André Bernier, Yvonne Demers et Yvon Poitras  
80 p. - 11,95 \$  
Les auteurs de cette célébration nous partagent leurs interrogations et leurs inquiétudes, puis ils nous révèlent de fascinantes routes menant au bonheur: la recherche, la découverte, l'accueil, le don.

**PAROLES POUR LA ROUTE**  
HOMÉLIES DOMINICALES - ANNÉE C  
Jean-Yves Garneau  
232 p. - 22,95 \$  
Des homélies qui jaillissent du plus profond du cœur, suite à une confrontation avec l'évangile et les autres textes liturgiques. Un souffle d'inspiration à l'heure d'une panne. Voilà le but de ce livre.

En vente chez votre libraire

Imaginez si les voyages internationaux se déroulaient efficacement. Si vous pouviez aller partout au monde. Simplement, sans tracas et sans effort. Imaginez si tous les milles des vols admissibles, accumulés auprès de six compagnies aériennes différentes, pouvaient être combinés pour améliorer votre niveau de grand voyageur. (Combien de temps vous faudrait-il alors, selon vous, pour atteindre le niveau supérieur?) Imaginez plus de 180 salons d'aéroport de par le monde prêts à accueillir les voyageurs internationaux de la première classe et de la classe affaires, de même que les grands voyageurs les plus assidus. Et si cela ne suffisait pas, essayez d'imaginer que l'alliance Air Canada, Lufthansa, SAS, THAI et United Airlines devienne encore plus forte. En effet, les partenaires Star Alliance™ sont fiers d'accueillir Varig\*, la première compagnie aérienne du Brésil, au sein de leur réseau qui pourra ainsi desservir plus de 600 destinations dans 108 pays. Le réseau Star Alliance, une meilleure façon de parcourir le monde. Il suffisait de l'imaginer.

Imaginez.



\*Varig se joindra officiellement au réseau Star Alliance le 26 octobre 1997.



STAR ALLIANCE

Le monde a son réseau aérien.

## • LES ACTUALITÉS •

# L'Indonésie frappée par des catastrophes en série

### Un séisme meurtrier est venu s'ajouter aux incendies de forêt

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — Une nouvelle catastrophe a frappé hier l'Indonésie: un séisme meurtrier est venu s'ajouter aux gigantesques incendies de forêt qui ont sans doute déjà provoqué le crash d'un Airbus et la collision entre deux cargos.

Hier matin, un tremblement de terre d'une magnitude de 6 sur l'échelle ouverte de Richter a frappé la province de Sulawesi-Sud, dans l'archipel des Célèbes, faisant au moins 15 morts et quelque 300 blessés, selon des bilans rapportés par les médias officiels.

L'épicentre du séisme se trouvait à 20 km au nord de la localité de Pare Pare, sur la côte ouest de l'île.

Selon la station de radio gouvernementale RRI, neuf personnes ont été

tuées à Pare Pare, tandis que l'agence de presse d'Etat Antara a fait état de six morts dans la ville voisine de Pinrang. Près de 300 personnes ont été blessées et les dégâts matériels sont importants.

L'Indonésie — archipel de quelque 17 000 îles peuplé de quelque 200 millions d'habitants, qui s'étend sur plus de 5000 km du nord-ouest au sud-est, entre l'Asie du Sud et l'Australie — se trouve dans une zone d'activités tectoniques intenses et fait partie de la «ceinture de feu» du Pacifique.

L'archipel est en outre actuellement ravagé par des centaines d'incendies de forêt, qui couvrent l'ensemble de la région d'une chape de fumées noires.

Celles-ci sont très probablement à l'origine de deux catastrophes qui ont eu lieu vendredi, le crash d'un Airbus

de la compagnie indonésienne Garuda dans le nord de l'île de Sumatra (Indonésie), qui a fait 234 morts, et le naufrage d'un cargo indien vendredi dans le détroit de Malacca (séparant la Malaisie, l'Indonésie et Singapour), qui a fait 29 disparus.

Les autorités malaysiennes ont annoncé hier que des plongeurs devaient fouiller lundi l'épave du cargo pour tenter de localiser les 29 personnes, dont un enfant de 2 ans et demi, portées disparues.

Cinq personnes ont survécu au naufrage du Vickraman, jaugeant 31 734 tonnes et qui transportait au total 34 personnes, toutes indiennes.

Selon des responsables du Centre de coordination de sauvetage malaysien (MRCC), l'accident a pu être causé par la faible visibilité due à l'épaisse fumée provenant des feux de forêts

indonésiens. Un responsable de Garuda Airlines a également estimé hier que la fumée pouvait avoir joué un rôle dans l'accident de l'Airbus, la visibilité n'étant que de 400 mètres au moment de l'accident, selon des sources aéronautiques. Les «boîtes noires» de l'appareil n'avaient pas été retrouvées hier.

Le président indonésien Suharto a donné l'ordre d'organiser sur place des funérailles collectives de toutes les victimes non identifiées de l'accident.

Dix-huit étrangers figurent parmi les victimes. Selon la compagnie Garuda, 213 corps ont été retrouvés dont 26 seulement ont été identifiés. Un responsable des secours avait annoncé samedi que tous les corps avaient été retrouvés.

Selon des scientifiques, la situation sur le front des incendies ne devrait

pas s'améliorer dans un avenir prévisible, en raison de la conjugaison des feux saisonniers avec une sécheresse exceptionnelle, liée à «El Niño», le phénomène météorologique qui bouleverse les climats du globe.

Depuis deux mois, les incendies ont déjà détruit plus de 800 000 hectares, selon des images satellitaires. La fumée s'étend des îles indiennes de l'océan Indien jusqu'aux Philippines.

Au moins quatre personnes sont mortes en Indonésie d'avoir trop respiré les fumées chargées de particules solides et de composants chimiques toxiques, tandis que la sécheresse a provoqué la mort de plus de 270 personnes décédées de malnutrition ou de maladies provoquées par des eaux contaminées en Irian Jaya (partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée, à l'est de l'Indonésie).

## La saga de l'Irving Whale rebondit

PRESSE CANADIENNE

Fredericton — La barge a été renflouée, mais la saga de l'Irving Whale se poursuit.

La puissante famille Irving, du Nouveau-Brunswick, conteste la poursuite de 42 millions intentée par la garde côtière canadienne, qui espère ainsi récupérer les dépenses engagées pour renflouer le chaland, l'an dernier. La famille devrait déposer sa défense aujourd'hui.

Mais au moment où les avocats se préparent en prévision des affrontements, des voix s'élèvent déjà pour réclamer plus d'argent pour le nettoyage du site du naufrage, responsable de la contamination d'une partie du fond marin. Des comités de citoyens des Îles-de-la-Madeleine et de l'Île-du-Prince Édouard ont récemment recommandé au ministre fédéral de l'Environnement de clore le dossier une fois pour toutes en retirant les 150 kilos de biphényles polychlorés (BPC) qui polluent le fond du golfe de Saint-Laurent, à l'endroit où la barge a coulé.

Les pêcheurs ne sont pas censés prendre de poisson dans ce qu'on appelle la zone d'exclusion englobant le site du naufrage, à cent kilomètres des Îles-de-la-Madeleine. Mais la nature extrêmement toxique des BPC rend les gens nerveux, disent les membres des comités mis sur pied pour suivre cette affaire.

«Nettoyez-les et finissez-en», réclame Ansel Ferguson, un ancien pêcheur de crabe de l'Île-du-Prince-Édouard, membre d'un groupe consultatif.

Michael Guilcher, qui s'occupe des projets spéciaux pour la direction de

l'Atlantique d'Environnement Canada, a indiqué que le ministère évalue actuellement les risques que posent les BPC et les coûts éventuels d'un nettoyage ou d'une opération visant à contenir les BPC sur les lieux, pour éviter qu'ils ne se dispersent davantage.

**Des voix s'élèvent pour réclamer plus d'argent pour le nettoyage du site du naufrage**

Rory McLellan, de l'Association des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, croit pour sa part que le problème des BPC sur le site du naufrage n'en est pas un. Il n'y en a pas assez, maintient-il, pour que ce soit dangereux.

Quand elle a sombré, pendant une tempête en 1970, l'Irving Whale transportait 4200 tonnes de mazout et environ 8000 kilos de BPC dans son système de chauffage. On pense que la majeure partie des BPC s'est écoulée au moment du naufrage.

La question de la surveillance ou du nettoyage du site de cette catastrophe écologique constitue l'un des enjeux de la poursuite intentée par la garde côtière. Le gouvernement fédéral cherche à obtenir 42 447 638,75 \$, mais ce montant pourrait augmenter en fonction d'une clause relative aux dépenses engagées par le plaignant pour la surveillance et la prévention de la contamination du fond de l'océan par les BPC.

La barge a été renflouée à l'issue d'une opération complexe en juillet 1996, et elle se trouve maintenant à Halifax. Les Irving soutiennent avoir déjà payé leur part des coûts du renflouage par leurs cotisations à un fonds géré par le gouvernement fédéral. Ce fonds n'a cependant été créé que trois ans après la catastrophe de l'Irving Whale.

Survie du Régime de pension du Canada

## L'épargne, la bonne solution

Ottawa (PC) — Même si le gouvernement libéral entend assurer la survie du Régime de pension du Canada (RPC), les Canadiens devraient continuer à contribuer à leur REER en prévision de leurs vieux jours, conseille le ministre des Finances, Paul Martin.

Le ministre a fait ce commentaire sur les ondes du réseau BBS Télévision hier, moins d'une semaine après le dépôt d'une législation haussant les contributions au RPC. S'il est adopté, le projet de loi, déposé jeudi en Chambre, fera passer graduellement le taux de cotisation de 5,85 à 9,9 % des revenus donnant droit à une pension de retraite, d'ici l'an 2003. Ces changements, combinés à des modifications législatives ultérieures, sont jugés nécessaires pour empêcher

l'épuisement des fonds et la mort du régime. Mais cela ne devrait pas dissuader les Canadiens d'épargner davantage, afin de pouvoir compter sur des fonds supplémentaires à l'heure de la retraite, affirme le ministre.

«J'encourage chaque Canadien à épargner en vue de sa retraite», a-t-il dit, soulignant qu'il est fiscalement très avantageux de cotiser à un REER parce que cela permet de différer le paiement des impôts.

Pour sa part, le Québec administre son propre programme, le Régime des rentes du Québec. Les taux de cotisation y sont identiques à ceux du régime canadien.

M. Martin a fait valoir que le projet

de réforme du RPC n'est pas seulement une idée d'Ottawa. Les provinces et le gouvernement fédéral ont convenu, ensemble, que le RPC est un élément essentiel du plan de retraite de chaque Canadien, a-t-il déclaré.

Au cours de l'interview, M. Martin a également dressé la liste des priorités de son gouvernement, advenant que se confirme l'existence d'un surplus budgétaire. La baisse des impôts figure au sommet de sa liste, a-t-il dit. «Premièrement, nous allons équilibrer le budget. Deuxièmement, nous allons réduire les impôts, nous allons réduire la dette et nous allons investir dans les priorités des Canadiens.»



Paul Martin

Atlantis amarré à Mir

## Nuit de sommeil, demi-journée de repos et déchargement réussi

Moscou (AFP) — Russes et Américains ont célébré avec ostentation hier l'arrimage d'Atlantis à Mir, avec l'espoir que le matériel neuf amené par la navette américaine marquera la fin des ennuis de la station orbitale russe vieillissante.

Après un arrimage parfaitement réussi samedi soir, les deux équipages se sont accordé une bonne nuit et une demi-journée de repos. Les dix cosmonautes ont ensuite commencé, à 16h, à décharger la masse de matériel (d'un poids de 2,5 tonnes sur terre) qu'Atlantis a convoyé vers Mir. Le déchargement a commencé par les réserves d'eau, a précisé le centre de contrôle des vols spatiaux (TSOUP), et par les équipements prioritaires, dont le nouvel ordinateur censé remplacer l'appareillage fatigué de Mir, tombé en panne quatre fois au cours du dernier mois. Le nouvel ordinateur sera mis en route pendant qu'Atlantis sera encore amarré à Mir. Au cours de l'opération

de passage d'un ordinateur à l'autre, le système d'orientation automatique de Mir sera en effet débranché. C'est alors la navette Atlantis, à l'aide de ses moteurs, qui assurera la stabilité de Mir. Cette opération permettra notamment de conserver l'orientation des panneaux solaires de Mir. Outre l'eau, la nourriture et le carburant, la navette apporte un matériel scientifique destiné à remplacer celui endommagé lors de la collision du 25 juin dernier, et une «rustine» en aluminium pour colmater le trou dans la carcasse du module Spektr.

Cet arrimage est le septième entre Atlantis et la navette depuis le début de la coopération spatiale russo-américaine en juin 1995.

Atlantis amène sur Mir l'astronaute et médecin David Wolf, 41 ans, qui remplacera Michael Foale, dont le séjour de quatre mois à bord de la station russe a été émaillé d'émotions fortes.

Le scalp et l'esclavage

## Guerre de capture en Iroquoisie

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

L'anthropologue Roland Viau estime que la «guerre iroquoise était le plus souvent une guerre de capture» et qu'elle trouva une nouvelle justification à l'arrivée des Européens: «À l'instar de la fourrure, le scalp et le prisonnier acquièrent même une valeur d'échange sur le marché colonial nord-américain».

L'auteur d'un livre qui réexamine tout le corpus sur l'Iroquoisie affirme que «la décapitation, le prélèvement du scalp, le cannibalisme et le sacrifice humain étaient des pratiques préhistoriques et historiques presque toujours liées à la guerre».

Il décrie ce qu'il appelle le «temps de la guerre» et met en rapport les tactiques des Iroquoiens et des Cherokee en Virginie: «Elles représentaient des techniques supplémentaires de lutte contre les âmes des victimes exécutées ou mises à mort et dont on appréhendait les représentations».

Autrement dit, le scalp était une pratique ancienne des sociétés iroquoiennes, qui trouva une justification économique au XVIIe siècle sur le chemin de New Amsterdam. De même, l'esclavage était pratiqué bien avant la période du contact.

L'anthropologue écrit: «L'adoption et l'esclavage étaient deux statuts sociaux distincts. L'adoption présentait le prisonnier dans un nouveau contexte social parental». Ainsi, le prisonnier qui était adopté bénéficiait d'un statut privilégié s'il remplaçait l'Iroquois mort au champ de bataille. Par contre, «l'esclavage représentait l'antithèse de la parenté. Il était un état transitoire qui caractérisait tous les prisonniers de guerre depuis le moment de leur capture jusqu'à la résolution de leur sort».

La question du scalp est évidem-

ment délicate. Roland Viau s'est rendu à Londres et a déniché après moult péripéties un scalp à l'Ethnography Museum of Mankind, attaché au British Museum. Il précise au bas de l'illustration publiée dans son livre que la peau du crâne avec sa chevelure était fixée «à un cerceau décoré d'une vannerie faite de lamelles de frêne».

Cela indique que «l'objet est d'une facture iroquoise», écrit-il sous la photographie, en précisant que «la victime était sans doute un adulte de sexe masculin, d'origine amérindienne».

Roland Viau émet une hypothèse qui réconcilie la tradition orale et les récits de captivité rédigés entre 1640 et 1880. «Le scalp, dit-il à ce sujet, est une pratique autochtone qui devient une traite au même titre que la fourrure. Car les Anglais et les Français achètent des scalps.»

L'anthropologue a cherché un scalp d'origine iroquoise et l'a trouvé dans une collection particulière, celle du philanthrope William Christy, conservée dans les archives du Musée d'ethnographie de Londres. «Le scalp, c'est une pratique autochtone. James Axtel a travaillé là-dessus et établi la chose il y a 15 ans», dit-il. Il explique que l'anthropologue américain a fourni plusieurs documents sur le sujet. Et parlant du scalp, il précise: «Il n'était pas dans un présentoir. Il était dans un dépôt du musée, en arrière, dans un tiroir, avec l'appellation dans une liste de Scalp Lock».

Le repas du chien

L'examen des problèmes de «la guerre en Iroquoisie ancienne» mène à l'examen de «la guerre de capture». Roland Viau écrit que «la consommation du chien en temps de guerre préfigurait le repas cannibale, c'est-à-dire manger des esclaves, mais elle révèle



ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA  
Sa Ga Yeath Qua Pieth Tow, chef Iroquois du XVIIIe siècle.

aussi dans la pensée iroquoise les relations réelles que les Iroquoiens entretenaient avec les captifs de guerre qu'ils ne destinaient pas à l'adoption».

L'estime que «réduire le prisonnier à l'état de chien, c'était le placer au plus bas de l'échelle des êtres vivants». Au milieu du XVIe siècle, les guerres inter-autochtones liées à la traite des fourrures entraînaient la destruction de la plupart des sociétés iroquoiennes à l'avantage des Iroquois. Les Iroquois n'avaient presque plus

de castor sur leur territoire et les raids leur permirent de remplacer les guerriers morts par des recrues adoptées chez les Iroquoiens, qu'ils combattaient et qui disparaurent des rives du Saint-Laurent.

L'étude du phénomène de captivité en Iroquoisie aux XVIIe et XVIIIe siècles restait à faire. «Il y a trop de références à des mentions allusives entre les deux groupes de 1660 à 1720.» Les documents de première source sont nombreux.

Ainsi, l'anthropologue parle du journal de captivité de Pierre Radisson, en 1650, ce coureur des bois adopté par les Iroquois, du texte du marchand Nicolas Perault, en 1680, et de celui du premier anthropologue, le jésuite Lafitau, de 1720 à 1724.

Les 400 armes à feu

De 1641 à 1644, les Mohawks parvinrent à s'armer grâce à une traite officielle avec les Anglais, les Suédois et les Hollandais. En trois ans, les sources historiques indiquent que 400 guerriers mohawks sur 700 étaient parvenus à s'armer d'arcbuses et de mousquets, plus de la moitié de l'effectif militaire.

C'est ce que souligne l'anthropologue en indiquant que «les Mohawks étaient disposés à offrir aux Anglais 20 peaux de castor pour acquérir un mousquet». L'auteur déduit de cela que l'incidence de l'arme à feu dans l'univers symbolique s'est traduit par une supériorité effective des Iroquois sur leurs adversaires amérindiens.

La Guerre du castor, de 1649 à 1655, découle de ce changement dans le rapport de force. Le nombre de pelleteries exportées de Fort Orange (Albany) vers Amsterdam tomba de 15 174 en 1633 à 7685 en 1638. Il y eut une diminution rapide de la ressource dans la vallée de la rivière Mohawk et de l'Hudson.

L'anthropologue écrit: «Entre les années 1642 et 1655, les Iroquois se livrèrent au maraudage systématique des convois de fourrures qui empruntaient les routes d'eau menant aux postes de traite».

Les pertes et les captifs de guerre

Les guerres menées par les Cinq Nations iroquoiennes au cours du XVIIe siècle connurent une ampleur sans précédent, car les «Iroquois étaient avant la guerre qu'ils ont avec les Français et les nations qui leur sont alliées plus de trois mil hommes. Ils sont diminués au-delà de la moitié et l'on compte présentement qu'ils ne peuvent être que douze à treize cents hommes», selon le texte des Relations des Jésuites.

«La réaction des Cinq Nations consista à remplacer leurs pertes en introduisant massivement des captifs de guerre» à partir de 1640. «Vers la fin du XVIIe siècle, il y aura dans plusieurs villages plus d'individus qui n'étaient pas Iroquois de naissance que d'Iroquois nés dans les villages de la Ligue».

Si un raid iroquois avortait, «on préférait mourir les armes à la main plutôt que d'être faits prisonniers ou d'abandonner des compagnons blessés sur un champ de bataille». On brûlait les corps sur place et on ramenait les os.

Les guerriers iroquois avaient la réputation d'être générateurs de frissons. «Ils fracassaient, à coups de lourdes masses, le crâne de tous ceux qui tentaient de leur opposer une résistance».

Roland Viau a dressé «une ethnographie de la captivité» dans l'Iroquoisie. Le captif de guerre qui échappait à la torture était souvent adopté au sein du clan et intégré comme membre à part entière de la tribu.

COLLOQUES

L'ENTRAÎNEMENT MUSCULAIRE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE MUSICALE

École de musique Sherbrooke

1<sup>er</sup> octobre

Jean Boivin: (819) 821-8000, poste 1067

Dans le cadre de la série de conférences «Musicologie et musique au Québec», René Thérien nous invite à réfléchir à ce qui se produit quand musique et musculature se rejoignent. Quelles sont les causes des problèmes musculaires éprouvés par tant de musiciens? Comment prévenir les blessures que la préparation intensive d'une performance musicale peut entraîner? Quels sont les moyens d'améliorer sa performance à l'intérieur d'un temps de pratique donné?

QI GONG: NOTIONS ÉNERGÉTIQUES DE LA MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Centre Saint-Pierre Montréal

1<sup>er</sup> octobre

Renseignements: 524-3561,

poste 401

On attribue au Qi gong un rôle actif dans la préservation de la santé, dans la fortification du corps contre le vieillissement ainsi que dans le renforcement de l'énergie vitale. Jacinthe Soucy, acupunctrice, présentera les principaux concepts énergétiques: le qi, l'énergie vitale, le yin, le yang, les méridiens et la circulation de l'énergie dans le corps. La conférence sera suivie d'une démonstration.

PRISE DE DÉCISION PAR CONSENSUS

Harmattan

2 octobre

Marie-Hélène Crémier: 286-9048

Pour aborder les enjeux complexes, tels les problèmes environnementaux, de santé publique ou de société, là où le marché, la compétition et les mécanismes de contrôle ont échoué, la collaboration multipartite et l'approche par consensus offrent de nouveaux espoirs. Marie-France Turcotte, auteure, explique.

L'ESTIME DE SOI

Hôtel des Gouverneurs Longueuil

3 et 4 octobre

Louis Lecompte: 345-4680

Albert Jacquard sera l'hôte d'honneur de cette rencontre organisée par l'hôpital Sainte-Justine et l'association des intervenants pour le développement de l'estime de soi (AIDES). On y parlera en ateliers de petite enfance, d'adolescence, de travail, d'activité créatrice, de vieillissement, de santé mentale et d'éveil corporel. L'auteure Marguerite Lescop participera à une table ronde sur la dignité.

L'AUDIMUTITÉ

Auberge des Seigneurs Saint-Hyacinthe

4 et 5 octobre

AQEA: 495-4118

Saviez-vous qu'il existe des enfants âgés de trois, quatre ou cinq ans qui n'arrivent pas à formuler des phrases, même courtes, et qui ont aussi de la difficulté à bien comprendre ce qu'on leur dit? Pourtant, ces enfants ne sont pas malades. Ils ne sont ni sourds ni muets. Ce sont des enfants dysphasiques ou audimutés. Curieux de mieux comprendre de quoi il en retourne? Inscrivez-vous!

APPRENDRE DIFFÉREMMENT

Hôtel Reine-Elizabeth

5 octobre

Christine Couston: 847-1324

Sous le thème «Apprendre différemment est une chose... comprendre et intervenir en est une autre!», les docteurs Guy Geoffroy, Louise Laffleur et Lison Daoust s'adresseront ici aux parents et intervenants qui cherchent à comprendre et à intervenir auprès d'enfants ou d'adultes ayant des troubles d'apprentissage.

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURSHIP

Université Laval

6 au 9 octobre

Dominique Carré: (418) 656-5407 ou

http://www.fsa.ulaval.ca/EL

Ateliers, conférences et kiosques d'information permettront, pendant trois jours, aux étudiants curieux d'en apprendre plus sur la «carrière» d'entrepreneur. Le Dr Fernand Labrie y est le conférencier d'ouverture et on trouvera au programme une conférence sur le développement et la commercialisation des technologies de l'environnement.

ÉPURATION ETHNIQUE EN AFRIQUE

Harmattan

8 octobre

Marie-Hélène Crémier: 286-9048

La purification ethnique n'est pas nouvelle en Afrique et, au Congo-Zaïre, elle a fondu deux fois au même endroit sur le même peuple: les Luba originaires du Kasai, autrement dit les Kasaiens. Thomas Bakajika Banjikila a retracé les pérégrinations des Baluba et il nous présentera sa recherche. Entrée libre, sur réservation.

Isabelle Quentin:  
iquentin@sim.qc.ca

LE DEVOIR

## LE MONDE

Cinquante-sept ans après les premières lois anti-juives de Vichy

## L'Église française se repent: son silence était coupable

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le 57<sup>e</sup> anniversaire des premières lois antisémites de Vichy sera marqué par une initiative solennelle des évêques français, qui rendront publique demain à Drancy, en banlieue de Paris, une déclaration de «repentance» sur le silence de l'Église d'alors.

Tous les évêques d'Ile de France, et tous ceux dont le diocèse abritait durant la guerre des camps d'internement gérés par Vichy, se retrouveront demain au mémorial du camp de Drancy, en présence de représentants de la communauté juive et d'associations de déportés, pour entendre M<sup>re</sup> Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis, lire en leur nom cette déclaration.

C'est donc au tour de l'Église catholique de se mettre au clair avec son histoire, après l'État qui, par la voix du président de la République Jacques Chirac, avait reconnu le 16 juillet 1995 la responsabilité de la France dans les déportations de juifs durant la guerre, et à quelques jours de l'ouverture du procès pour «complicité de crimes contre l'humanité» de l'ancien haut-fonctionnaire Maurice Papon.

L'Église va reconnaître le silence coupable des évêques d'alors devant les lois anti-juives de Vichy qui préparèrent le terrain aux persécutions nazies. On sait aujourd'hui qu'informés sur la préparation de ces lois promulguées les 3 et 4 octobre 1940, les évêques, réunis le 28 août, avaient estimé qu'il pouvait «paraître légitime de la part d'un État d'envisager un statut légal particulier pour les juifs» qui «ne sont pas des étrangers ordinaires» mais «des gens inassimilés», même si ce statut devait «s'inspirer des règles de la justice et de la charité».

Il faudra attendre 1942, les rafles et les déportations en masse, pour que certains évêques réalisent l'horreur de la situation faite aux juifs. Ainsi, le 30 août 1942, M<sup>re</sup> Jules Saliege, archevêque de Toulouse, fera lire en chaire par tous ses curés un texte soulignant que «les juifs sont des hommes, les juives sont des femmes» et que «dout n'est pas permis contre eux». De nombreux catholiques se sont également engagés, avec d'autres, dans le sauvetage des juifs pourchassés aussi bien par l'occupant que par la police de Vichy.

La démarche des évêques français aujourd'hui s'inscrit dans un long et parfois difficile processus engagé depuis la fin de la guerre, et surtout depuis le concile Vatican II, pour en finir avec l'antijudaïsme qui a marqué le christianisme durant des siècles.

EN BREF

## Des bombardements contre le GIA au sud d'Alger

Alger (AFP) — Des hélicoptères d'attaque ont bombardé hier des zones situées au sud d'Alger où des commandos du Groupe islamique armé (GIA) seraient retranchés, selon les témoignages d'habitants. Les opérations semblaient se concentrer dans le secteur d'Ouled Allal, près des localités de Sidi Moussa et Bentalha, à une quinzaine de kilomètres au sud de la banlieue d'Alger où deux récents massacres, à Raïs et Bentalha, ont fait plusieurs centaines de victimes civiles. Le GIA a diffusé vendredi à Londres un communiqué, portant le nom de Zouabri, revendiquant les massacres de civils et promet d'en commettre d'autres, tout en menaçant la France et les États-Unis de représailles.

## Le Pen fixe les priorités de son «pré-gouvernement»

Paris (AFP) — Le président de l'extrême-droite française, le Front national (FN), Jean-Marie Le Pen, a donné hier les six priorités du futur cabinet fantôme de son parti dont il avait annoncé la création fin août. S'exprimant au cours de la fête annuelle du FN à Paris, M. Le Pen a précisé que ce pré-gouvernement du parti aurait six «départements», accés sur les six «priorités» suivantes: souveraineté, identité, prospérité, liberté, solidarité et sauvegarde de la vie. Selon Jean-Marie Le Pen, ce pré-gouvernement dont la responsabilité est confiée au député européen Jean-Claude Martinez, est constitué «pour que nos cadres se préparent à gouverner le pays» et pour prendre la relève du «gouvernement croupion [...] aux ordres de l'Europe fédérale».

«Le pré-gouvernement aura pour objectif de faire vivre le futur démographique, économique et politique», a encore ajouté M. Le Pen, qui s'en est pris au premier ministre, le socialiste Lionel Jospin.

Il a notamment critiqué les emplois pour les jeunes que le gouvernement s'est engagé à créer, ironisant sur les 22 nouvelles professions «à l'utilité sociale et économique des plus douteuses». Il a proposé ainsi de créer la profession d'«aide conjugal, de pêcheur de lune, de peigneur de girafe ou de scaphandrier cycliste».

JACQUES BOYER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Les Suisses ont voté hier contre une proposition qui voulait donner un coup d'arrêt à la distribution expérimentale d'héroïne aux drogués et ont imposé au gouvernement l'annulation de la baisse des allocations-chômage dans la crainte de nouvelles mesures d'austérité.

Plus de 70 % des votants ont dit non au référendum baptisé «Jeunesse sans drogue» à l'issue d'une campagne qui a provoqué des débats passionnés.

Des partisans d'un durcissement de la politique antidrogue officielle avaient demandé l'arrêt du programme suivi depuis 1993 pour encadrer les drogués les plus atteints, limiter la délinquance et freiner la propagation du SIDA.

Cette expérience, que seules la Suisse et la Grande-Bretagne ont jusqu'à présent tentée, est le volet le plus spectaculaire d'une stratégie combinant prévention, répression, soins et réinsertion des toxicomanes. Elle consiste en la

Israël jette un peu de lest  
Le gouvernement Nétanyahou rouvre la porte aux négociations sur l'autonomie

Satisfait de voir l'Autorité palestinienne s'attaquer aux intégristes du Hamas, Israël a accepté hier de reprendre avec elle des négociations sur l'autonomie et de lui verser 17 millions de dollars, soit la moitié des sommes qu'il lui doit.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le premier ministre Benjamin Nétanyahou n'a pas caché hier que l'ouverture de son gouvernement à Yasser Arafat était liée à la répression engagée depuis quelques jours par l'Autorité palestinienne contre les réseaux intégristes dans les territoires autonomes.

L'assouplissement de l'attitude intransigeante d'Israël a eu lieu à la veille d'une réunion cruciale entre Israéliens, Palestiniens et Américains à New York.

L'Autorité palestinienne a accueilli «positivement» les décisions de M. Nétanyahou. Le porte-parole du président Yasser Arafat, Marouane Kanafani, a souligné cependant que les négociations étaient toujours handicapées par la poursuite de la colonisation juive des territoires et le refus d'Israël de procéder aux retraits de ses troupes des zones rurales de Cisjordanie, prévus par les accords d'autonomie.

M. Nétanyahou a estimé en conseil des ministres que «l'Autorité palestinienne a commencé à prendre des mesures sérieuses contre le terrorisme», selon un communiqué de la présidence du conseil. «En conséquence, le premier ministre a fait état de sa décision de transférer la moitié des fonds dus à l'Autorité palestinienne». M. Nétanyahou «a ajouté que suite aux discussions qui se déroulent aux États-Unis et vu les mesures prises en matière de sécurité par l'Au-

torité palestinienne, il sera décidé de la reprise des négociations sur les accords intérimaires d'autonomie lors de la rencontre tripartite de demain à New York. Cette réunion, à laquelle doivent participer le ministre israélien des Affaires étrangères David Lévy, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright et le numéro deux de l'OLP Mahmoud Abbas, est le premier contact israélo-palestinien à haut niveau depuis plus d'un mois.

La reprise des négociations ne concerne que des questions en suspens des accords d'autonomie, notamment l'ouverture d'un aéroport et d'un port maritime dans la bande de Gaza, la libération de prisonniers palestiniens, et la possibilité pour les Palestiniens de se déplacer entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Mais plus tard à la télévision israélienne, le premier ministre Nétanyahou a évoqué la possibilité de conclure «dans un an» un accord sur le statut final des territoires palestiniens. «L'an prochain, nous parviendrons à une entente totale, et même éventuellement à un accord final», a déclaré M. Nétanyahou. Les négociations sur le statut final devant porter sur les questions des réfugiés palestiniens, de Jérusalem, des colonies juives et des frontières de la future entité palestinienne avaient été symboliquement ouvertes en mai 1996. Elle ont été suspendues depuis l'élection de M. Nétanyahou le même mois à la tête du gouvernement.



REUTERS

Il fallait hier prendre son mal en patience à l'aéroport international de Tel-Aviv. Une grève générale, la première depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Nétanyahou, a complètement paralysé le trafic aérien international.

Le congrès du «nouveau» Parti travailliste s'ouvre à Brighton

Blair s'apprête à façonner le Labour à son l'image  
Mais un vent de révolte souffle dans le parti contre l'abolition de la gratuité des universitésHENRY BOUVIER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Brighton — Le premier ministre britannique Tony Blair, plébiscité par les sondages et peu gêné par une opposition conservatrice inexistante, aborde en position de force le congrès du Labour qui s'ouvre aujourd'hui à Brighton, cinq mois après sa retentissante victoire aux élections.

M. Blair, dont 93 % des Britanniques pensent qu'il effectue un «bon travail», va profiter de cet état de grâce pour faire voter, dès le premier jour, une vaste réforme

des institutions du parti visant à lui donner les coudees franches.

Censée «harmoniser» la collaboration entre le Labour et le gouvernement et améliorer la participation de la base du parti dans la définition de la politique gouvernementale, elle cherche surtout à éviter que des motions contraires à sa politique soient votées pendant les congrès, minant ainsi son action.

Les proches de M. Blair se disent sûrs que la réforme sera adoptée haut la main, d'autant que certains des syndicats les plus importants ont d'ores et déjà clairement indiqué qu'il voterait pour. Les opposants

préparent un baroud d'honneur et ont déposé une volée de motions demandant le rejet du texte.

C'est sur un sujet d'importance secondaire que la gauche du parti, sous la houlette du député Ken Livingstone, risque de réussir à focaliser le mécontentement de ceux qui estiment que M. Blair a sacrifié les valeurs du parti sous le prétexte de contraintes budgétaires.

Le gouvernement prévoit en effet d'instaurer de substantiels frais de scolarité dans les universités qui sont actuellement gratuites. Un porte-parole du parti a admis que le vote, prévu mercredi, sera «très ser-

ré», mais M. Blair a assuré que si cette réforme est «l'une des choses plus dures que nous devons faire», elle n'en demeure pas moins indispensable face au manque de ressources des universités.

Les élections au conseil national exécutif devraient permettre également d'évaluer la santé des opposants à M. Blair. Peter Mandelson, largement considéré comme «l'âme damnée» du premier ministre, y brigue en effet un siège, soucieux de se pourvoir d'une légitimité démocratique dans les instances du parti. Ses nombreux ennemis verraient non sans plaisir le stratège du «nouveau labour» mordre la poussière.

Référendum en Suisse: la droite ne passe pas le test

## Les Suisses tournent le dos à l'austérité

■ C'est non à la réduction des allocations de chômage

■ C'est oui à la distribution expérimentale d'héroïne aux drogués

distribution d'héroïne à 800 toxicomanes sous strict contrôle médical, psychologique et social.

Les défenseurs de «Jeunesse sans drogue» affirmaient que la diffusion d'héroïne représente une forme de «meurtre légal» et prônaient une stratégie de stricte abstinence et de sevrage.

Mais une large majorité s'est ralliée aux experts qui défendaient une approche pragmatique dont les résultats ont été jugés positifs pour la réinsertion des drogués et la sécurité du public.

Les décès de drogués ont diminué de 419 à 312 entre 1992 et l'an dernier sur un total estimé de 30 000 personnes dépendant de drogues dures.

Si les partisans d'un durcissement l'avaient emporté, la distribution de méthadone, un produit de substitution, à quelque 14 000 drogués aurait également été menacée.

L'expérience suisse a suscité l'intérêt d'autres pays touchés par le fléau de la drogue. La semaine dernière, le parlement des Pays-Bas a donné son accord à la mise en place d'un programme similaire.

Contre l'austérité,  
mais de justesse

La grande surprise est venue hier du rejet, à une majorité de seulement 30 000 voix, de la réduction des indemnités-chômage journalières.

Le vote était considéré par certains analystes comme un test pour la politique d'austérité du gouvernement de coalition dominé par la droite alors que la Suisse a traversé sept ans de crise économique.

Le résultat donne 50,8 % de non et 49,2 % de oui aux mesures en place depuis le début de l'année. La victoire du non aura pour conséquence leur arrêt fin décembre.

Les électeurs avaient été appelés par un groupe de chômeurs à dire si la réduction de 1 à 3 % des indemnités de chômage, selon les ressources des ménages, devait se poursuivre comme prévu jusqu'en 2002.

La réduction des indemnités était relativement modérée, laissant près de 70 % de leur salaire aux chômeurs. Mais une courte majorité du pays, soutenue par les syndicats et les partis de gauche, a contesté un projet qui fai-

sait des économies sur le dos des sans-emplois.

Des analystes ont estimé que les électeurs avaient aussi voulu lancer un avertissement au gouvernement contre de nouvelles mesures d'austérité qui se prépareraient pour réduire une importante dette publique.

Les électeurs ont également rejeté la suppression de la contribution annuelle de l'Etat de quelque 300 millions de FS (200 millions \$) à l'assurance-chômage.

La seule réduction des allocations-chômage devait permettre des économies de 70 millions de FS par an (46 millions \$) alors que la dette publique a plus que doublé de 38 à 85 milliards de FS (25 à 57 milliards \$) en sept ans jusqu'à l'an dernier.

Entre 1990 et 1996, le nombre de chômeurs a été multiplié par plus de dix en Suisse pour s'élever à quelque 200 000 sans-emplois, 5,7 % de la population active.

La Suisse francophone, où le chômage est plus fort, a unanimement jugé inacceptables les économies. La Suisse alémanique a voté pour mais à l'exception notable des grandes villes: Zurich, Bale et Berne.

## É D I T O R I A L

## Les maîtres du monde

Guy Taillefer

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) tenaient la semaine dernière leurs assemblées annuelles à Hong-Kong, passé sous contrôle chinois le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Ce happening réunissant gouvernements et grandes banques a marqué un autre tournant dans le sprint à la mondialisation des marchés qu'est venu ponctuer cet été, de façon inattendue, le trébuchement financier des « tigres » de l'Asie du Sud-Est. Mais il aura également été le théâtre d'un échec, marqué au coin de l'avarice, au sujet de l'allègement de la dette des pays très pauvres.

**L**a Grande-Bretagne du « nouveau » travailliste Tony Blair s'est présentée la semaine dernière à Hong-Kong avec les meilleures intentions du monde: le chancelier de l'Échiquier Gordon Brown, armé d'un plan somme toute assez modeste, a suggéré d'accélérer l'effacement — très partiel — des sommes dues aux banques occidentales par 41 pays dits « lourdement endettés » en puisant dans les réserves d'or du FMI. La proposition s'est heurtée au désaccord catégorique de trois des poids lourds du G7 — l'Allemagne, le Japon et l'Italie — dont les objections idéologiques et financières maillaient mal les rides de la pingrerie. Ils ont préféré thésauriser.

Effacer ou ne pas effacer? L'étiquette «lourdement endetté» désigne ces pays — la majorité sont africains — où les coûts du remboursement de la dette sont deux fois plus élevés que les revenus d'exportation. En 1994, les pays de l'Afrique sub-saharienne ont consacré plus de 11 milliards au paiement de leurs dettes, presque autant que ce qu'ils ont reçu en aide étrangère. Aussitôt encaissé, l'argent reprend le chemin des banques préteuses. La boucle est bouclée.

La « crise de la dette » survenue dans les années 1980 n'est peut-être plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir pour les banques occidentales, mais elle demeure entière dans de nombreux pays en développement.

Prenez la Zambie: elle a « détourné » en 1994 trois fois plus d'argent vers son service de la dette qu'elle n'en a dépensé en soins de santé. Prenez le Mozambique: il verse plus de crédits au remboursement des intérêts sur sa dette qu'il n'en consacre à la santé, à l'éducation, à sa police et à son système judiciaire. Une situation par laquelle l'état d'endettement est donc perpétué pendant qu'est bloqué le développement de ces pays pauvres dont la Banque mondiale, qui n'en est pas à un paradoxe près, affirme pourtant se faire le champion.

La proposition britannique visait à accélérer d'ici l'an 2000 l'application d'un programme d'allègement déjà mis sur pied par la Banque mondiale, un programme — assorti de strictes conditions d'ajustement structurel — dont l'objectif est de supprimer 20 % des dettes de cette quarantaine de pays très pauvres — de quoi leur permettre à peine de sortir la tête de l'eau.

L'Allemagne a défendu à Hong-Kong une position incompréhensible sur le plan humanitaire, faisant valoir que leur croissance économique au cours des dix prochaines années devrait permettre à ces pays très pauvres de quitter par la force des choses leur état d'endettement grave. Dans la foulée des « miracles » asiatique et, dans un moindre mesure, latino-américain.

Bonne excuse son conservatisme fiscal en prédisant en quelque sorte un nouveau miracle — celui-là africain. Une promesse de miracle qui laisse bien perplexes les organisations d'aide étrangère: selon Cathod, un organisme d'aide catholique, le rejet du plan britannique coûtera la vie à 21 millions de per-

sonnes en Afrique. « La dette des pays les plus pauvres, soutenait-il la semaine dernière, est moralement injustifiable, économiquement désastreuse et constitue une silencieuse et grandissante catastrophe humanitaire. »

L'échec britannique a une fois de plus signalé, désagréablement, le triomphe du principe de la liberté de marché qui sous-tend, de plus en plus et jusque dans ses moindres recoins, la « gestion » par le FMI, au nom de ses 181 pays membres, des forces financières et monétaires mondiales. Les autorités du FMI, poussées par les puissances occidentales, d'abord les États-Unis, ont cependant fait franchir à cette liberté de marché un pas additionnel à Hong-Kong en décidant que le moment était venu d'élargir la liberté de circulation des capitaux.

Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a déclaré au terme de la réunion de Hong-Kong: « La liberté monétaire est l'une des dernières frontières du XX<sup>e</sup> siècle. »

La réaction a été vivement négative parmi les gouvernements de plusieurs pays en développement — le Pakistan, le Bangladesh et la Bolivie l'ont particulièrement mis en évidence —, qui craignent à juste titre de perdre aux mains des « compagnies de Wall Street » le contrôle politique de leur monnaie, de leurs marchés internes et de leurs institutions embryonnaires. Dépassés par le rythme fulgurant de leur développement (les investissements privés dans les pays en développement sont passés de 45 à 245 milliards en sept ans) et ramenés sur terre par le « trou d'air » financier survenu ces derniers mois en Asie du Sud-Est, des pays comme la Thaïlande et l'Indonésie préféreraient tout à coup que la mondialisation économique qui les servait si bien marque une petite pause.

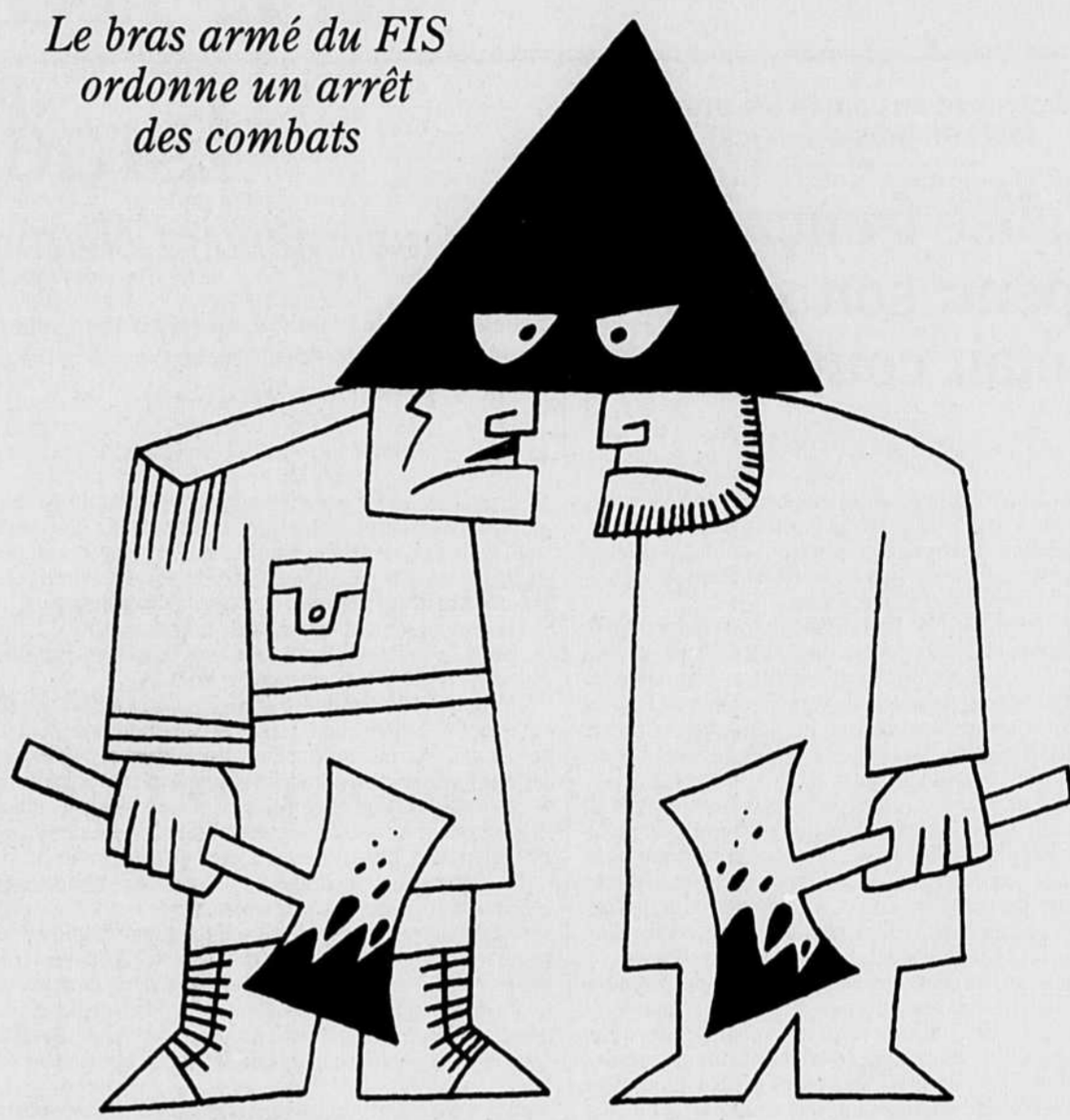
Il y a ici un discours sous le discours: en insistant pour ouvrir toutes grandes les portes des marchés monétaires, le FMI et la BM se trouvent à contester implicitement l'utilité politique des petits gouvernements nationaux dans le fonctionnement de l'économie mondiale.

Mais sans doute, par ailleurs, les pays en développement n'auraient-ils pas été à ce point piégés au vif par ces nouvelles visées si les deux grandes institutions n'avaient parallèlement annoncé qu'elles appliqueraient dorénavant des mesures pour lutter contre la corruption dans les pays auxquels elles viennent en aide.

À ce sujet, l'ironie n'aurait pu être plus révélatrice: mordant la main de cette Banque mondiale dont elle est l'un des principaux clients, la Chine, considérée comme l'un des pays les plus corrompus au monde, est montée aux barricades pour critiquer l'interventionnisme de la BM dans les affaires internes des pays pauvres et exiger, une fois de plus, « que l'aide économique ne soit pas assortie d'exigences politiques ». Protégée par son immense poids politique et économique, la Chine a le pouvoir d'envoyer paître les décideurs occidentaux.

Les pays en développement qui n'ont pas les moyens de cette liberté de parole ont applaudi la Chine. Le FMI et la BM ont fermé les yeux. Les forces de la mondialisation — et leurs gendarmes — ont chanté sur deux registres.

Le bras armé du FIS ordonne un arrêt des combats



Bon appétit!

**P**ékin — On me demande souvent comment on se nourrit en Chine. La réponse est: fort bien. La Chine, qui reste à bien des égards un pays très pauvre, nourrit convenablement sa population. Bien que le souvenir de la grande famine des années 1959-1961 soit encore présent à l'esprit des Chinois, l'agriculture s'est suffisamment libérée du carcan de la gestion étatique, depuis 25 ans, pour subvenir aux besoins de chacun. L'amélioration des transports permet en outre d'assurer un ravitaillement adéquat des villes et des campagnes.

On me demande aussi si les étrangers s'adaptent facilement à la cuisine chinoise. La réponse est: oui, pourvu qu'ils ne soient pas des irréductibles du steak-frites et du saucisson-beurre, auquel cas ils risquent, il est vrai, de se sentir un peu orphelins, au moins un certain temps. Car les Chinois n'ont pas seulement inventé la boussole, le compas et d'autres instruments de navigation. Ils ont créé une des meilleures cuisines du monde et l'une des plus variées. Dans les grandes villes, les produits frais et de qualité sont abondants et l'amateur de bonne chère n'a que l'embaras du choix. Je crois aussi que les Chinois ont inventé le *fast-food* et le *take-out*. Mais, à l'inverse de la restauration rapide et du prêt-à-emporter que l'on connaît en Amérique du Nord, ils n'ont pas sacrifié la saveur et les qualités gustatives en chemin.

Manger est une passion des Chinois. Que ce soit dans un somptueux banquet gargantuesque ou à un simple casse-croûte dans la rue, ils se restaurent avec une concentration gourmande et réjouie. La gastronomie chinoise se divise grosso modo en quatre grandes écoles régionales: à dominante pimentée à l'Ouest, à dominante salée au Nord, vinaigrée à l'Est, sucrée au Sud. L'art culinaire chinois dispose d'une palette de cinq saveurs (l'aigre,

le piquant, l'amer, le salé et le sucré), de quatre textures (séchée, croquante, fondante et visqueuse) et de bien d'autres choses encore dont la combinaison ouvre des perspectives à l'infini. Et comme à Pékin toutes les spécialités culinaires sont représentées, le choix du restaurant où l'on va manger est toujours une question sérieuse qui mérite réflexion. Selon qu'il fait chaud ou froid, que l'on est en forme ou qu'on se sente un peu patraque, les Chinois sauront vous recommander la nourriture appropriée.

Tout Chinois qui se respecte est versé en diététique. Une diététique traditionnelle et millénaire qui ne s'embarrasse pas de calculs de calories et de produits allégés, mais qui s'intéresse autant aux propriétés thérapeutiques des aliments qu'à leurs qualités gustatives.

Certaines vertus curatives sont faciles à retenir. Manger des abats d'animaux — foie, cœur, gésier — vous requinque l'organe correspondant s'il est défaillant. Si vous souffrez d'une affection aux yeux, il est recommandé de manger des yeux de poissons. Les cervelles d'animaux, en beignets, en raviolis ou bouillies, sont, paraît-il, très bonnes pour améliorer la mémoire. D'autres propriétés sont moins évidentes. Par exemple, les femmes enceintes un peu anémiques doivent manger du poulet, mais pas n'importe lequel: du poulet noir, élevé en Chine et dont la caractéristique est une peau tout à fait noire sous des plumes très blanches. Le jarret de porc braisé fait merveille pour la souplesse de la peau et la fraîcheur du teint, en particulier pour les jeunes femmes. La soupe de potiron blanc — très chaude — soulage les embarras gastriques et le concombres de mer — un mollusque très prisé des Chinois — est aphrodisiaque. Le serpent — spécialité de Canton — est un tonifiant. En cas de rhume, rien ne vaut les vertus d'un breuvage maison composé d'eau chaude, de gingembre fi-

nement haché et de miel. Quant au thé, il est bon en toutes circonstances, souverain contre toutes les indispositions du corps, du cœur et de l'âme.

Contrairement à l'idée reçue, toute la Chine ne se sustente pas d'un bol de riz à tous les repas. Au nord du fleuve Yangzi, ce sont les pâtes qui sont l'aliment de base. De blé, de millet ou de sorgho, sous forme de nouilles dans la soupe, en ragout ou sous forme de carres farcis à la viande et aux légumes et cuits à la vapeur, les *jiaozi* et les *baozi* sont aussi le repas traditionnel servi pour la plus grande fête de l'année, celle du Nouvel An lunaire.

Depuis des lustres, les Chinois savent conserver les aliments. Sous forme séchée, fumée, déshydratée, tout se trouve et s'utilise dans la préparation des repas. Dans toutes les épiceries, on trouve des soupes toute prêtes dans des bols de plastique. Il suffit de rajouter de l'eau chaude pour avoir un repas à déguster n'importe où. On mange beaucoup dehors, au grand air, debout, toutes sortes de mets vendus par des petits commerçants qui triment dans les rues leur étal de casseroles fumantes. Beaucoup de petits restaurants ont leur cuisine dehors: de larges bassines de friture ou de bouillon dans lesquelles on fait glisser des nouilles lestement taillées au couteau dans une grosse boule de pâte fraîchement pétrie. A midi, accroupis sur le trottoir, les ouvriers qui travaillent sur les nombreux chantiers de la capitale chinoise mangent des repas chauds servis dans des contenants de plastique.

Dans les restaurants, on sert le client copieusement et il est fortement recommandé d'emporter les restes pour un autre repas à la maison. Les cuisiniers chinois peuvent servir un nombre impressionnant de clients en un temps record. La restauration de masse n'est pas un vain mot ici. Ainsi trouve-t-on à Pékin un établissement capable de servir mille couverts en même temps. La spécialité est le canard laqué à la pékinoise: 2000 volatiles y passent, littéralement, à la casserole tous les jours.



Sylviane Tramier

## L E T T R E S

## Que les scélérats soient confondus!

Le débat politique au Québec ne me laisse pas de répit. En consultant un ouvrage français sur l'art d'écrire, dans le chapitre consacré à la phrase complexe, deux phrases de Rousseau citées en succession m'ont fait sursauter. Je me suis dit que cela ne pouvait être le fait du hasard... Qu'il était de mon devoir de souverainiste de les faire connaître.

Jugez-en par vous-mêmes, les voici: la première illustre que des principes et des faits s'énoncent en phrases courtes; la seconde, que l'explication d'un fait nécessite que la phrase soit plus ample.

« Tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux. Par la même raison que la souveraineté est cliénable, elle est indivisible; car la volonté est générale ou elle ne l'est pas; elle est celle du corps du peuple, ou seulement d'une partie; dans le premier cas, cette volonté déclarée est un acte de souveraineté et fait loi; dans le second, ce n'est qu'une volonté particulière ou un acte de magistrature: c'est un décret tout ou plus. »

(Note: « cliénable »: qui peut être transféré à autrui.) Que les scélérats qui ne partagent pas nos idées soient confondus!

Robert Bastien  
Montréal, 22 septembre 1997

## Des décisions en l'air

À gérer les aéroports de Montréal exclusivement dans l'intérêt de quelques partenaires d'affaires, dont Air Canada, les dirigeants d'Aéroports de Montréal (ADM) ont accouché d'une solution déplaisante pour des millions d'entre nous: résidents de Mirabel, citoyens voisins de l'aéroport de Dorval, voyageurs, automobilistes, etc.

Pourtant, la simple voyageuse que je suis pouvait prédire le chaos qu'ont dû endurer ceux qui ont pris l'avion ou qui ont atterri à Dorval le premier samedi. Je savais aussi que le temps gagné en raison de la proximité de Dorval, nous le perdions à cause de l'inefficacité de cet aéroport désuet. De plus, j'ai franchement honte à l'idée que nos visiteurs débarquent dans des corridors aussi moches, sans fenêtre aucune.

De trois choses l'une: soit les membres de la direction d'ADM n'ont jamais fréquenté Dorval; soit ils ont droit aux traitements de faveur réservés aux VIP tels que l'enregistrement en première; ou ils sont tout à fait dépourvus de gros bon sens.

Cessons donc temporairement d'être gentils et tolérants; manifestons notre mécontentement haut et fort. Les voyageurs qui étaient à Dorval ce samedi-là, au nom du ciel, plaiguez-vous! Inondons les bureaux de Nicole Pageau-Goyette, présidente d'ADM, de Lucien Bouchard et de Jean Chrétien de nos lettres de plaintes.

Qui sait, tout ce beau monde rece-

dra peut-être ensuite le don d'humilité nécessaire pour admettre ses erreurs, puis retourner à l'étape de la génération des solutions.

Monique Carmel  
Mont-Royal, 22 septembre 1997

## L'industrie de la Constitution

On a souvent parlé de l'industrie de la Constitution dont vivent grassement les politiciens se faisant élire et réélire sur ce thème alors que le garde-manger du peuple se vide progressivement.

Mais savez-vous que ce genre de discussions byzantines pour élites aux frais des affamés existait déjà vers les années 1500?

L'histoire nous apprend en effet que Michel-Ange (1475-1564) répondait à son collègue Varchi qui lui demandait son opinion sur la suprématie de la peinture sur la sculpture: « Mon cher Varchi, au fond elles ne sont qu'une seule et même chose. On peut les faire vivre en bonne paix et ignorer toutes ces disputes qui nous enlèvent du temps pour peindre ou sculpter. »

Chez nous, n'est-il pas temps de cesser toutes nos disputes fratricides et de ne plus croire naïvement en la venue prochaine d'un dieu séparant la lumière des ténèbres sur les rives du Saint-Laurent?

Gilles Méthot  
Trois-Rivières, 22 septembre 1997

## À PROPOS

## ... des atouts d'Hydro-Québec aux États-Unis

Les consommateurs américains — qu'il s'agisse d'industries, de municipalités ou de clients résidentiels — ont tout à gagner de l'arrivée d'Hydro-Québec sur le marché. C'est justement pour favoriser la concurrence qu'on a ouvert le marché. En revanche, les producteurs américains d'électricité craignent pour leurs parts de marché. Ils sont conscients des nombreux atouts dont dispose Hydro-Québec. Quels sont-ils, ces atouts? Tout d'abord, l'atout principal sur tout marché concurrentiel: celui du prix. Grâce à son parc de production hydroélectrique, Hydro-Québec affiche des coûts de production du kilowattheure qui sont très bas et très concurrentiels par rapport aux coûts de production de ses concurrents américains. Comme les coûts de transport et de distribution sont sensiblement les mêmes pour tous, il s'agit d'un facteur déterminant dans l'établissement des prix de vente.

Deuxième atout important: Hydro-Québec offre une énergie verte à ses clients du Nord-Est américain, qui sont reconnus pour leur sensibilité à l'endroit de l'environnement. Troisième atout majeur: Hydro-Québec bénéficie d'un savoir-faire qui est reconnu mondialement. Enfin, Hydro-Québec dispose d'un avantage qui est relié aux caractéristiques de son parc de production hydraulique. Les réservoirs permettent d'emmagasiner de très grandes quantités d'énergie sous forme d'eau. C'est un atout majeur lorsqu'on négocie un produit — comme l'électricité — qui ne peut normalement être stocké. Grâce à ses réservoirs, Hydro-Québec peut acheter et stocker de l'énergie lorsque les prix sont bas en vue de la revendre lorsque les prix sont plus élevés.

Bulletin d'information d'Hydro-Québec, automne 1997.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Les bases historiques des revendications des Amérindiens

## Usurpation de souveraineté

Malgré certains traités conciliants, les peuples autochtones ont été floués

MICHEL MORIN

Professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Son livre, intitulé *L'Usurpation de la souveraineté autochtone*, vient de paraître chez Boréal.

Premier de deux articles



DES FEMMES ET DES ENFANTS PIEDS-NOIRS À SHAGANAPI POINT, PRÈS DE CALGARY, PHOTOGRAPHIÉS LORS DE LA VISITE ROYALE DE 1901.

**A** l'heure actuelle, les droits et les revendications des peuples autochtones suscitent une hostilité certaine chez une partie de l'opinion publique. Les arguments qu'ils invoquent et ceux que leur opposent les gouvernements canadien et québécois paraissent être fondés sur des prémisses diamétralement opposées. D'un côté, les autochtones soulignent qu'ils n'ont jamais été conquis et qu'ils n'ont pas renoncé à leur droit de se gouverner eux-mêmes; ils affirment avoir un droit à l'autodétermination tout aussi étendu que celui des Québécois. De l'autre, le gouvernement québécois a longtemps soutenu qu'à l'époque coloniale, les peuples autochtones avaient été privés de leurs droits territoriaux et qu'ils avaient été assujettis au droit du colonisateur. Ces deux thèses sont exactes mais correspondent à deux périodes différentes de l'histoire: la première s'étend de la fondation des colonies au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle; la seconde débute à cette époque et se termine au début des années 70. En les replaçant dans leur contexte historique et juridique, il est possible de mieux saisir la complexité des enjeux actuels.

## L'ère des alliances

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les grands auteurs de droit international ne limitent pas la portée de leurs analyses aux États européens. Pour eux, les monarchies, les princes, les républiques, les villes ou les grands seigneurs des cinq continents peuvent agir sur la scène internationale. A

priori, les peuples non chrétiens sont détenteurs de droits, même si leur société est dépourvue d'État. L'expansion coloniale des puissances européennes est toutefois justifiée par le recours au droit naturel, dont la validité est censée être évidente pour tous les êtres humains. Il s'ensuit que les autochtones doivent accepter la présence des Européens venus prêcher ou commercer sur leurs territoires et s'abstenir de pratiquer certains actes contre nature, comme l'anthropophagie. Ces violations du droit naturel au-

torisent le recours à la force. Cela permet de justifier les génocides, qui ont été pratiqués notamment par les Espagnols et par les colons de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre. Les vainqueurs se sont évidemment accaparés les territoires et les biens des peuples conquis.

En l'absence de conquête, l'existence des colonies est plus difficile à justifier. Une puissance européenne qui découvre une région déjà habitée n'acquiert aucun droit de ce fait; ce concept ne s'applique qu'aux îles et

aux régions entièrement inhabitées. Avant de fonder une colonie, il est préférable d'obtenir le consentement des habitants du lieu, au besoin en négociant une cession de territoire. Les droits des peuples chasseurs et nomades sont discutés. En règle générale, tous les peuples ou tous les États peuvent s'approprier des forêts inhabitées. Selon certains auteurs, aux premiers temps de l'humanité, les chasseurs se déplaçaient au gré de leurs besoins et ne s'accaparaient pas les territoires qu'ils parcouraient.

Si la situation a évolué par la suite, il est possible de conclure que ces peuples ont occupé leurs territoires de chasse à l'exclusion des autres puissances. Par contre, Emerich de Vattel soutient que les besoins de l'humanité imposent à ces peuples l'obligation de se convertir à l'agriculture. Pour cette raison, ils n'auraient aucun droit à faire valoir sur leurs territoires de chasse.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, divers documents officiels encadrent la colonisation de la Nouvelle-France. Ils autorisent les

actes d'hostilité contre les autochtones, mais aussi la conclusion d'alliances avec eux. S'il est possible de concéder des terres sans les consulter, les autorités peuvent être tenues de négocier avec eux afin de maintenir des relations pacifiques, comme l'exige le roi. Aux termes d'une charte de 1664, la Compagnie des Indes occidentales est d'ailleurs obligée de respecter les droits territoriaux des alliés du roi, parmi lesquels se trouvent des peuples autochtones. En pratique, des traités à caractère commercial ou militaire ont été conclus avec les peuples présents sur le territoire actuel du Québec. Ceux-ci ne sont pas considérés comme des sujets de la couronne de France, à moins qu'ils ne se soient convertis au catholicisme.

Les chartes des colonies britanniques autorisent également les autorités à concéder des terres sans tenir compte de la présence autochtone. Pourtant, les Britanniques décident très rapidement de négocier des cessions de territoire avec ces peuples afin d'éviter des affrontements sanglants. Là encore, ces relations se situent dans l'ordre international. La couronne de Grande-Bretagne considère également les autochtones comme des étrangers, à moins qu'ils ne se soient soumis volontairement ou qu'ils n'aient été conquis. En 1760, quelques jours avant la capitulation de Montréal, elle conclut une paix séparée avec les autochtones de la Nouvelle-France. En 1794, la Proclamation royale protège les territoires de chasse des peuples autochtones. Implicitement, elle reconnaît qu'à l'extérieur des colonies, ceux-ci se gouvernent eux-mêmes. En 1794, le traité de Jay accorde des droits particuliers aux autochtones qui franchissent la frontière entre les États-Unis et les colonies britanniques de l'Amérique du Nord. En 1812, le traité de Gand contient une disposition sur la cessation des hostilités entre l'Angleterre et les États-Unis, qui tient pour acquis l'indépendance des peuples autochtones face à ces deux puissances. Ceux-ci sont donc encore présents dans l'ordre international. La situation ne va pas tarder à changer, comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce texte, demain.

La caisse de retraite des cols bleus de la Ville de Montréal

## Un régime raisonnable

Les employés municipaux ne reçoivent pas plus et ne paient pas moins que ce qui est raisonnable

JEAN LAPIERRE

Président de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)

Félicitations à Jean-Robert Sansfaçon. Son éditorial (*«Un gouffre financier»*, *Le Devoir*, le mercredi 17 septembre 1997) est un véritable chef-d'œuvre... de conclusions erronées.

M. Sansfaçon affirme que, dans un régime de retraite, l'employé et l'employeur sont appelés à contribuer à parts égales à raison de plus ou moins 7,5 % du salaire chacun, et ce, pendant 35 ans. Et il présente le régime de retraite des employés de l'État du Québec comme un modèle de régime raisonnable. À Montréal, les cols bleus cotisent 6,3 % sur la partie de leur salaire inférieure à 35 800 \$ et 8,3 % sur l'excédent. Cela représente environ 45 % du coût total du régime alors que l'employeur paie les autres 55 %. Ce n'est peut-être pas tout à fait à parts égales, je le concède. Mais on conviendra que ce n'est sûrement pas bien loin d'un partage moitié-moitié. Et, au total, le coût du régime s'élève à un peu plus de 15 % des salaires, ce qui correspond à la norme de raisonnable de M. Sansfaçon. Lorsqu'il avance, en qualifiant cela de pire, que le régime est indexé, qu'il est fonction de nos salaires des trois dernières années et qu'il comporte un «ballon», il semble oublier que ces dispositions, et toutes les autres y compris le droit à la retraite après 30 années, font partie intégrante du régime et qu'elles sont financées par le même 15 % qu'il trouve lui-même raisonnable.

Qui plus est, la contribution des cols bleus est supérieure à ce que paient les employés du gouvernement du Québec, la contribution à leur régime de retraite avoisine les 5,5 % de leur salaire. Vu sous cet angle, n'apparaît-il pas normal que le régime des cols bleus puisse être un peu mieux équipé que celui des employés du gouvernement du Québec puisque les cols bleus y contribuent plus? Ainsi, la conclusion que M. Sansfaçon aurait dû tirer, et cela, en fonction de la norme qu'il a lui-même établie, c'est que les cols bleus de Montréal contribuent adéquatement à leur régime de retraite et que la valeur de 15 % des salaires attribuée à notre régime de retraite est également adéquate puisqu'elle correspond à sa norme.

M. Sansfaçon parle de générosité de notre régime de retraite en apportant comme preuve à l'appui que la retraite avec une pleine rente de 70 % d'un salaire moyen est obtenue après 30 années de participation plutôt qu'après 35 ans, comme dans le régime des employés du gouvernement du Québec. Encore une fois, M. Sansfaçon s'est gouré parce qu'il n'a pas cherché à comprendre la réalité qui

se cache derrière ce fait. Sa comparaison avec les employés du gouvernement du Québec ne tient pas parce que nous ne parlons pas d'un même type de travail. Ramasser les vidanges dans les rues et les ruelles, grimper dans les arbres pour les émonder, descendre dans les égouts pour faire des réparations, épandre l'asphalte pour réparer les rues, ramasser et transporter la neige dans des conditions hivernales, ça n'a rien à voir avec le travail des employés du gouvernement. Notre travail est un travail physique, qui use, à tous les jours, et drôlement vite. En utilisant votre vocabulaire, M. Sansfaçon, l'espérance de vie de nos membres s'en trouve raccourcie de façon sensible. Autrement dit, les cols bleus doivent quitter l'emploi plus vite parce que les cols bleus meurent plus vite. Vivre 35 ans après la retraite, ce n'est pas monnaie courante chez nous. M. Sansfaçon aurait dû dire aux lecteurs de son journal que la retraite après 30 années pour les cols bleus est pleinement justifiée par le respect et l'équité envers des travailleurs qui ont été usés par les conditions de travail imposées par leur employeur.

M. Sansfaçon établit ensuite la norme d'un niveau raisonnable de la rente de retraite comme étant 70 % du salaire moyen des cinq dernières années. En fait, c'est à un cheveu près ce qu'offre le régime actuel pour les cols bleus entrés à l'emploi de la Ville de Montréal depuis 1982. Cela dit, il serait préférable que l'on pousse la réflexion un peu plus loin pour déterminer si le critère de raisonnable ne devrait pas être révisé à la hausse à la lumière des récents changements annoncés ou apportés à la couverture des régimes publics pour les retraités. M. Sansfaçon semble prendre du retard. Aurait-il oublié l'abolition du crédit d'impôt pour l'âge et celui pour le revenu de pension qui sera bientôt appliquée par le gouvernement du Canada (sans doute rapidement imité par le gouvernement du Québec), la réduction de la rente de retraite du RRQ, la hausse de la quote-part du coût des médicaments, la réforme de la pension de la sécurité de la vieillesse? Ces mesures viendront gruger les revenus des retraités de façon importante et équivalente à quelque 8 % de leur salaire immédiatement avant leur retraite. M. Sansfaçon aurait intérêt à prendre en considération ces récents changements et à hausser son critère de raisonnable à 78 % (plutôt que 70 %) s'il désire bénéficier d'un revenu adéquat à sa retraite. M. Sansfaçon aurait dû dire que le niveau de la rente des cols bleus respecte sa norme de raisonnable, laquelle ne prend même pas en compte le récent pelletage gouvernemental dans la poche des retraités.

On a raison d'affirmer que le niveau de la rente d'un col bleu engagé à la Ville de Montréal avant 1982 est de 80 % de son salaire final moyen des trois dernières années. Mais M. Sansfaçon a omis de dire que cette rente n'est pas indexée tant que l'inflation n'a pas ramené le niveau de cette rente au niveau équivalent d'une rente de 70 % et que, par la suite, cette rente est indexée selon le taux d'inflation réduit de 4 %.

**Le travail des cols bleus est un travail qui use, et très vite**

À la fin de son éditorial, M. Sansfaçon laisse entendre que le salaire d'un col bleu est déraisonnable: C'est trop, beaucoup trop, dit-il. Pourtant, le salaire d'un col bleu n'a rien à voir avec les salaires faramineux des dirigeants de nos grandes sociétés. Le salaire moyen d'un col bleu à Montréal est d'environ 39 000 \$, soit à peine un peu plus que les 35 800 \$ de salaire que le Régime de retraite du Québec (RRQ) utilise comme salaire de base. C'est bien loin du chiffre de 55 000 \$ mentionné dans cet éditorial, lequel montant comprend entre autres toutes les charges sociales que l'employeur doit verser pour les régimes publics (assurance-emploi, RRQ, CSST, etc.) ainsi que la contribution de l'employeur au régime de retraite. Nos récentes augmentations de salaire ont également été modestes. Pour la période de 1995 à 1997, elles n'ont pas excédé l'inflation, et ce, malgré un gel des salaires pour les deux années antérieures de 1993 et 1994.

Un dernier mot, celui-ci pour commenter la réflexion de M. Sansfaçon sur la dette causée par le fait que les rentes d'avant 1982 n'ont pas été capitalisées en temps opportun par l'employeur et sur la méthode actuelle visant à capitaliser celles-ci. En quoi cela regarde-t-il la rémunération actuelle des cols bleus? C'est une dette contractée par la Ville, comme toute autre dette. Il s'agit d'une dette dont nous ne sommes sûrement pas fiers, surtout que la sécurité des rentes de nos membres actifs et retraités s'en trouve menacée. Si M. Sansfaçon veut décrier les dettes contractées par la Ville à une époque antérieure, libre à lui. Mais pourquoi vouloir nous en faire payer le prix? Parce que si nous poursuivons dans la même voie son raisonnement, il faudrait cesser toute accumulation de nouvelles dettes tant que la dette ne sera pas épongée afin que le budget global de la Ville de Montréal consacré au régime de retraite soit jugé acceptable. M. Sansfaçon a une bien drôle de façon de concevoir l'équité intergénérationnelle!

Et en y regardant de plus près, M. Sansfaçon trouvera sans doute un élément de réponse à sa question sur le «Comment se fait-il qu'aucun politicien à Québec ne s'inquiète...?»

## Encore trop cher

Si je vous lis bien, les régimes de retraite des employés de Montréal, notamment celui de votre groupe, seraient non seulement raisonnables, mais devraient être augmentés pour répondre aux compressions des gouvernements. Je vous laisse cette interprétation mais ne la partage pas.

Vous dites que l'ajout ou non d'un «ballon» de 10 % à la valeur de la rente du retraité n'a pas d'importance puisque les coûts de chacune des mesures de votre régime sont assumés à même la contribution globale des employés et des employeurs. Or, voilà précisément où le bât blesse: là où la contribution de l'employeur entre en jeu. À Montréal, cette contribution de l'employeur, i.e. les contribuables dont 75 % sont locataires, est beaucoup trop élevée. Je répète ce que j'ai écrit: «A la caisse des cols bleus, la Ville contribue 1,3 fois plus que l'employé, deux fois plus à celle des pompiers et jusqu'à 2,2 fois plus à la caisse des cols blancs. En argent: 2,20 \$ de la part de la Ville pour un dollar de la part de l'employé.» En guise de comparaison, l'État québécois assume la moitié des coûts du régime de ses employés, pas un sou de plus, contrairement à l'impression que vous tentez de laisser.

Comme mes propres données le montrent bien, ce n'est pas à la caisse de cols bleus que la situation est la plus abusive dans le cas de Montréal, même si une contribution raisonnable serait là aussi de 1 \$ pour 1 \$. Cette année, Montréal doit compter 60 millions, ou 11 % en plus de la masse salariale de 544 millions pour sa contribution régulière aux régimes de retraites. Ce sont 20 millions de trop. En passant, sait-on qu'au même moment où Montréal fait face à une dette du passé de deux milliards à l'égard de ses régimes de retraite, ces derniers présentent un surplus actuariel de l'ordre de 200 millions? Absurde!

Vous trouvez qu'à 39 000 \$ en moyenne, vos salaires sont loin d'être excessifs. N'empêche qu'en tenant compte des multiples avantages sociaux, congés payés, régimes d'assurance et autres «acquis», ce montant moyen surpasse de plusieurs milliers de dollars les conditions offertes par l'État du Québec et par l'entreprise privée. Dans le cas des cols blancs et des professionnels, le fossé prend des allures d'abîme. Là où vous jouez dangereusement avec la vérité, c'est quand vous dites que les augmentations salariales récentes ont été limitées à l'inflation. Auriez-vous oublié de calculer la réduction des heures de travail arrachée aux Montréalais sans réduction équivalente des salaires?

Enfin, vous trouvez normal que les cols bleus de Montréal aient accès à la retraite à un âge plus jeune que les employés de l'État parce qu'à la Ville, on travaille plus dur que dans une école, un centre d'accueil ou un hôpital. Merci de nous le rappeler, nous n'y aurions certainement pas songé.

Jean-Robert Sansfaçon

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Franceur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Françoise Rivière, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutraque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Corneille (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachez, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jocelyne Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaina Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTIONS Jacqueline Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lallier, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## PLQ

## Les électeurs de 18 à 30 ans ne sont acquis à personne

SUITE DE LA PAGE 1

ment trois mois. Là où il y a divergence, c'est sur la durée du processus. Le président des Jeunes libéraux, Jonathan Sauvé, est d'avis que les premiers ministres n'ont pas plus qu'un an pour «mettre de la chair autour de l'os», sans quoi le PLQ sera «dans une fort mauvaise posture» aux prochaines élections. Invité à commenter ces propos, M. Johnson a rappelé que la stratégie «des heures de tombée et des échéances» a maintes fois été utilisée dans le passé et qu'elle n'a jamais réussi.

Cela dit, il a demandé en fin de semaine à ses «amis canadiens» de constater l'urgence de reconnaître que le Québec est différent. Il croit cependant plus réaliste d'espérer que les provinces anglophones adoptent des «résolutions à saveur constitutionnelle».

En congrès plénier, le printemps dernier, le PLQ a voté le premier chapitre de son programme constitutionnel, prévoyant notamment l'enchaînement dans la Constitution canadienne d'une clause interprétative reconnaissant le caractère distinct de la société québécoise, ainsi que quelques-unes des conditions formulées dans l'entente du lac Meech.

À ce conseil général de Trois-Rivières, les libéraux ont enrichi leur programme constitutionnel par l'adoption de résolutions réclamant une révision du partage des pouvoirs, une limitation du pouvoir de dépenser du fédéral, le droit de retrait des provinces avec compensation financière, une augmentation des fonds destinés à la péréquation fiscale et l'instauration de mécanismes conjoints de codécision sur l'application des normes nationales à frais partagés.

Faute de divergences sur la question linguistique, les libéraux ne se sont pas vraiment égarés. N'eût été l'habitude de la commission-jeunesse de vouloir brasser la cage, il n'y aurait pas eu de débats. Or, ils ont défendu avec hardiesse trois résolutions litigieuses. Ils proposaient une révision du Code du travail et l'élimination de la formule Rand, c'est-à-dire le principe de la cotisation à la source. Ce fut référé à la commission politique. Ils suggéraient que les élections générales se tiennent à date fixe, tous les quatre ans en septembre. Ce fut également référé à la commission politique. Enfin, ils réclamaient qu'une partie de la fonction publique soit transférée à Montréal, au prorata de la population. Les dirigeants du parti ont eu des sueurs froides. C'est de justesse que cette dernière proposition a été rejetée.

Ces derniers mois, le PLQ a eu recours à l'instrument du sondage et aux groupes témoins (focus group) pour tenter d'identifier les segments mous de l'électorat et leurs préoccupations. Cet exercice leur a révélé que les électeurs de 18 à 30 ans ne sont acquis à personne et qu'ils sont plus que les autres sensibles aux questions d'éducation, de famille, de santé, d'économie et d'emplois. C'est autour de ces thèmes que sera centrée la stratégie du parti.

En conférence de presse, M. Johnson a donné l'impression d'avoir dit une énormité. Référant au sondage Léger % Léger de samedi, un journaliste lui a demandé pourquoi il n'a l'appui que d'une faible proportion des francophones. Or, l'explication du chef du PLQ a été de laisser entendre que les francophones appuient le gouvernement péquiste parce que celui-ci les favorise aux dépens des anglophones. «Je fais un effort constant pour que, comme parti politique, on essaie de ne pas privilégier des segments de l'électorat en vertu de leur langue maternelle. Je trouve cela un détournement de l'action d'un parti démocratique de diviser les Québécois selon leur langue.»

Daniel Johnson ne se déleste pas facilement de son style guindé, mais ses partisans ont bien apprécié hier ses sarcasmes envers les ténors du gouvernement. Il a reproché à Lucien Bouchard d'inonder le paysage politique de colloques et de sommets, de tout dramatiser, de passer son temps à déchirer sa chemise sur la place publique et d'inciter les Québécois à appeler 1-800-HUMILIATION. Il lui paraît évident que le premier ministre et son vice-premier ministre ont des aptitudes particulières pour le théâtre. Le chef libéral décernerait même un Oscar à Bernard Landry comme acteur de soutien pour son rôle de cet été dans «Mas-tu vu avec la statue».



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [devoir@cam.org](mailto:devoir@cam.org)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## NON

## «Je ne suis pas certain que le gouvernement en place a le goût d'entendre des non»

SUITE DE LA PAGE 1

nales et tombé là par le plus grand des hasards, l'image aurait sans doute évoqué une manifestation politique semblable à celles que l'on a connues il y a près de deux ans, en plein bain référendaire. Dans un auditorium quasi rempli à pleine capacité, des citoyens visiblement en colère scandaient des «non» et puis des «non» bien sentis à l'endroit du gouvernement Bouchard. Pour ajouter à l'image, des centaines de pancartes sur lesquelles étaient inscrits, en guise de protestation toute simple mais fort efficace: Non! No!

«Je ne suis pas certain que le gouvernement en place a le goût d'entendre des non», a ironisé le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, dont le frère politicien a laissé sa marque dans le monde municipal avec la désormais célèbre réforme Ryan de 1992. «On aurait peut-être dû changer nos slogans et dire: "Oui, c'est non!"»

Affirmant parler au nom de 800 000 citoyens, le président de la CMBM et maire de la ville de Westmount, Peter Trent, a expliqué que la plus récente proposition Trudel-Bouchard était «injuste», notamment parce qu'elle imposait aux villes de banlieue le double de la facture délestée à la ville de Montréal. «On croit trouver les vaches à lait à la campagne! Eh bien, non! On les trouve dans les villes urbaines, et nous en avons assez de ça!», a lancé M. Trent, dans une boutade anti-ruralité qui est en quelque sorte devenue son leitmotiv au cours des dernières semaines.

Les maires de banlieue refusent de payer les 70 millions

que Québec leur demande, affirmant que ce fardeau équivaut à une charge éventuelle de 90 \$ par citoyen sur l'île de Montréal, alors que le citoyen résidant à l'extérieur de l'île paierait en moyenne 67 \$.

Le 19 septembre dernier, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, avait de nouveau divisé le monde municipal en proposant que la facture récurrente de 500 millions soit reportée en 1999, laissant tout de même aux municipalités une charge de 375 millions pour la prochaine année. Cette suggestion permettrait notamment de réduire l'impact sur le budget des petites municipalités (4,5 et 5 % plutôt que 9 % dans certains cas) tout en concédant toujours aux six villes-centres les mesures d'atténuation promises.

La Conférence des maires de banlieue de l'île de Montréal s'insurge contre ce nouveau calcul qui est «inéquitable» pour les contribuables de ses villes (27 villes de l'île de Montréal, à l'exception de Montréal elle-même) et exige que Québec lui reconnaisse le droit de se représenter elle-même à la table des négociations.

Jugeant que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dont elle était membre en règle il n'y a pas si longtemps, ne la représentait pas adéquatement dans le processus de négociations entrepris avec Québec, la CMBM s'en est détachée avec fracas au cours du dernier mois. Au près du ministre Trudel et du premier ministre Lucien Bouchard ne sont plus désormais que des représentants de l'Union des municipalités régionales de com-

té (1100 petites municipalités logées au sein de 88 MRC) et ceux de l'UMQ, la CMBM perdant tout espoir d'un porte-parole.

«Les petites municipalités comptent cinq des dix sièges à la table des négociations, et le total de la facture que Québec envoie à ces petites villes équivaut à 62 millions, a expliqué le maire de Saint-Léonard, Frank Zampino. C'est moins que ce que nos 27 villes doivent payer toutes ensemble [70 millions]! M. Trudel a la prétention de dire qu'avec sa nouvelle proposition toutes les villes sont traitées sur le même pied d'égalité. Mais il me semble que certaines villes sont plus égales que d'autres.»

«Nous ne pouvons et ne voulons pas payer un sou de plus sur notre compte de taxe», expliquaient en substance les citoyens venus manifester dans un aréna frisque par ce magnifique dimanche ensoleillé. «On est tannés des hausses de taxes. Après la taxe scolaire, c'est la taxe municipale? Non, c'est assez!»

Parallèlement à cette manifestation, une contre-manifestation avait lieu à l'extérieur de l'Auditorium de Verdun, plus modeste celle-là, et menée par Peter Sergakis, président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec. «Les maires devraient arrêter le gaspillage et couper les dépenses abusives, car il s'agit de notre argent qui s'en va en fumée», disaient-ils en substance, rappelant qu'un fossé sépare les maires des contribuables. «Les maires avec les maires, les contribuables avec les contribuables!»

## PQ

## «Un exemple de mondialisation réussie et un point de référence pour les autres cultures»

SUITE DE LA PAGE 1

pour s'opposer à la privatisation ou à la dénationalisation d'Hydro-Québec. Je vous annonce que cette coalition existe déjà. C'est le gouvernement du Québec et j'en suis le président.» La société d'État fera dans deux ans des profits de l'ordre d'un milliard de dollars par an, fait-il valoir, rappelant que cet argent pourra servir à créer des places en garderie ou à investir en éducation et en santé. «Les Québécois sont des sociaux-démocrates actionnaires de la plus formidable multinationale publique du continent.»

M. Bouchard a pointé «douze dates de la social-démocratie pour l'année en cours». Ces dates correspondent à l'entrée en vigueur de la politique familiale avec la garderie à cinq dollars par jour, de l'augmentation du salaire minimum, de l'allocation logement, du Fonds de l'économie sociale, de la Loi sur l'équité salariale, de la réduction de 15 % de l'impôt pour 75 % des ménages québécois, et le reste.

Pour le chef du gouvernement, ces gestes ont été possibles parce que le Parti québécois, en prenant le pouvoir, a mis en branle ce qu'il appelle «le sauvetage de notre État et de notre solidarité sociale», qui passe par l'élimination du déficit budgétaire du Québec. Ce sauvetage sera réalisé, dit le premier ministre, grâce à la contribution de plusieurs catégories de citoyens. Au tour des municipalités à faire l'effort qui leur est demandé. «Je puis vous donner ma parole que cette contribution de 500 millions doit venir du monde municipal et qu'elle ne sera pas reflée au monde de la santé, de l'éducation ou de la sécurité du revenu.»

Si le système de santé a droit à un répit dans la valse des compressions budgétaires, c'est parce que le gouvernement a voulu s'assurer que les usagers maintiennent leur «pleine confiance» dans l'intégrité du système. M. Bouchard a perçu une «tension» à cet égard dans le public déjà bouleversé par les fermetures d'hôpitaux l'an dernier. Puisque l'économie va un peu mieux que prévu, les entrées fiscales sont plus élevées de 1 %. «Celle marge de manœuvre, nous la mettons dans la santé», dit-il.

Durant le colloque, plusieurs participants ont mentionné que, outre la santé, des problèmes étaient flagrants du côté de l'appauvrissement continu des plus pauvres. Coordonnateur de la Coalition nationale sur l'aide sociale, Jean-Yves Desgagnés demande de regarder les chiffres.

Certes, grâce à l'allocation logement, quelques milliers de personnes de plus auront droit à une aide, mais un nombre équivalent de personnes verront l'aide qu'elles reçoivent présentement diminuer. Le 1<sup>er</sup> octobre prochain, la prestation de 8000 femmes chefs de famille monoparentale sera réduite de 87 à 100 \$ par mois à cause de la disparition d'un barème. 11 000 enfants souffriront de cette amputation. Pour M. Desgagnés, le gouvernement Bouchard fait aussi mal aux pauvres que le gouvernement de Mike Harris en Ontario.

Les échos d'autres récriminations sont venus aux oreilles des péquistes, ce week-end. Québec appuie l'économie sociale, mais ses gestes ont semé plus de doutes que d'espoir, selon Josée Belleau, agente de liaison à l'IR des centres de femmes du Québec. En effet, les activités d'économie sociale sont balisées de façon à en réduire la portée, affirme-t-elle, à cause de limites imposées à la participation financière du gouvernement, ce qui force un projet d'économie sociale à générer des profits par la vente de services et de biens à des tarifs concurrentiels avec le secteur privé.

Les deux conférenciers retenus pour clore le colloque, les professeurs Christian Dufour et Yves Vaillancourt, ont par contre mis un bémol à cette critique extrême des politiques du gouvernement Bouchard. Tous deux ont invité les partisans désempaillés par leur gouvernement à regarder les choses avec plus de nuance.

Professeur en travail social à l'UQAM, Yves Vaillancourt a invité les péquistes à tourner le dos à ce que le Français Jacques Delors appelait «le conservatisme de gauche» et à la social-démocratie traditionnelle, incarnée entre autres par le NPD fédéral. Il faut opter, selon lui, pour une nouvelle social-démocratie, une «néo-social-démocratie», dit-il.

Ce qui fait le succès du néolibéralisme, c'est que ce n'est pas le libéralisme de l'après-guerre. Il a évolué. Il doit être de même pour la social-démocratie, dit-il, qui doit se renouveler. Le PQ peut être un artisan de ce renouveau au Québec. Et en adoptant la position néo-social-démocrate, le parti réaliserait que son gouvernement n'est pas néolibéral, mais qu'il poursuit une politique nuancée, certes teintée parfois de néolibéralisme, mais souvent de social-démocratie.

## IROQUOISIE



SUITE DE LA PAGE 1

variante commerciale de l'esclavage. Car l'esclavage domestique se maintient, mais l'esclavage colonial se développe.

«Les Iroquois sont passés de capteurs d'esclaves à vendeurs d'esclaves», dit Roland Viau. En effet, les Hollandais, les Anglais et les Français achetaient des esclaves, ainsi que le comptabilisa Marcel Trudel dans ses textes sur la Nouvelle-France.

Les Hollandais commencèrent ce procédé avec les Iroquois sur la route de New Amsterdam. Marcel Viau estime également que les esclaves furent aussi nombreux que les prisonniers adoptés. «Les Iroquois ont intégré pas mal plus de prisonniers qu'ils n'en ont tués. Ils ont tellement perdu de guerriers, qu'ils n'auraient pas pu maintenir leurs effectifs autrement.»

Selon lui, les captifs de guerre expliquent pourquoi «les Iroquois n'ont pas été délogés, désarticulés, contrairement aux Hurons, aux Andastes et aux Pétuns». La situation se modifia petit à petit au XVII<sup>e</sup> siècle, durant la période des guerres.

«L'excédent des prisonniers, les Iroquois les gardaient comme esclaves ou ils les vendaient.» Cette pratique eut un impact dans le contexte de l'esclavage au sud des États-Unis. «Il se passe des choses en Amérique qui se passent en Afrique, mais à une échelle moindre», dit Roland Viau.

## La disparition des Iroquois

Il y avait déjà une rivalité parmi les Iroquois, un terme précisé dans la note du livre-chose de Roland Viau, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes. Guerre, culture et société en Iroquoisie*, paru chez Boréal. Dans son livre, l'anthropologue écrit «abord que le terme Iroquois désigne le groupe

linguistique étendu dont font partie les Iroquois, les Hurons, les Pétuns, les Neutres, les Ériés et les Susquehannocks (Andastes) et d'autres groupes plus méridionaux.»

Celui-ci s'est interrogé sur le black out que l'historiographie traditionnelle constatait entre Cartier et Champlain sans parvenir à l'expliquer. Sa thèse réconcilie la tradition orale, les fouilles archéologiques et les documents écrits.

«La tradition orale est figée par l'écriture, par les légendes et par les explorateurs», dit-il. Il a relu les 14 récits de captivité en Iroquoisie, les récits de voyage et les études historiques, en focalisant sa lecture sur l'anthropologie de guerre.

«Pour l'histoire traditionnelle, il n'y a rien à comprendre dans la guerre iroquoise. C'est une guerre de représailles», souligne-t-il, en se démarquant aussi de l'interprétation anthropologique selon laquelle les Iroquois pratiquaient surtout l'adoption des prisonniers.

Il a fait la revue critique de toute la littérature sur la guerre iroquoise, dont les 73 tomes des *Relations des Jésuites*, et scruté les dictionnaires français-iroquois des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment pour y découvrir les mots qui qualifiaient les captifs.

Il y a un statut spécifique pour tout ce qui est dérivé de *Enaskwa*, un mot qui désigne l'animal domestique et l'esclave à la fois, et un statut distinct pour le captif adopté, le *Kenonka*; l'expression «mettre la tête sur l'épaule» tranche nettement avec l'expression «animal sauvage que tu veux domestiquer», explique l'anthropologue.

## L'esclavage et l'adoption

Roland Viau estime que sa principale contribution établit que «l'adoption et l'esclavage sont deux pratiques guerrières distinctes», contrairement à ce qu'affirmait l'ethnologue Bruce Trigger de l'Université McGill.

«Ca met les Iroquois des Cinq Nations en route vers la société de classe», dit-il. Entre 1660 et 1685, la Ligue iroquoise mobilisa de 2000 à 2200 guerriers. «Les sources signalent aussi que de 1690 à 1700 le nombre de guerriers de la Ligue aurait totalisé au plus 1300 hommes, mais que, malgré cette réduction importante, les Iroquois arrivaient encore à regrouper 2000 guerriers en 1720.»

Pour l'anthropologue, 700 guerriers provenaient du rang des captifs adoptés. L'inégalité est introduite au niveau interne et les chefs de guerre en profitent.

Le livre fait état de la valeur des biens matériels de leaders guerriers dans l'État de New York. Ainsi, le chef guerrier Thayendanega (Joseph Brant) détient 1112 livres par rapport à 50 livres pour le chef civil Dekarihkenh.

Par la guerre de capture, les Iroquois vendaient des esclaves noirs du sud des États-Unis qu'ils avaient capturés, explique Roland Viau. Jusqu'en 1700, les Iroquois

tuaient les hommes et les mangeaient mais, quand le cannibalisme se résorba, ils préférèrent vendre les esclaves. L'historien Trigger pensait que l'esclavage n'existait pas, que les Iroquois adoptaient leurs prisonniers. «Ils en adoptaient, mais ils en tuaient», corrige Roland Viau.

## Une guerre de capture

«La guerre est une guerre de capture avant le contact des Européens, au moment du contact et après le contact.» Il s'agissait de prendre des individus, de les arracher à leur société d'origine et de les transformer en captifs.

Quand les Européens arrivèrent, l'esclavage marchand s'ajouta. Avec le marché colonial, l'esclavage devint tellement important que cela introduisit les inégalités de classe parmi les Iroquois.

«La guerre iroquoise est une guerre de capture avec un rituel du deuil», ajoute l'anthropologue. «On capture des individus pour remplacer les morts ou apaiser les âmes de ceux qui se sont fait tuer. C'est pour ça qu'on fait le cannibalisme, le scalp, la torture et l'esclavage.»

Roland Viau scrute le fonctionnement des comportements culturels, qui n'avaient pas la même fonction sociale et économique à l'origine. Il dit que ce n'est pas parce que les Iroquois étaient barbares ou sado-masochistes que ces pratiques existaient. Ce n'est pas du tout ça. «Moi, j'ai essayé de comprendre ces comportements avant de les expliquer et de les interpréter.»

## Le joueur de crosse

Originaire de Valleyfield, cet anthropologue a pris contact très tôt avec les Mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne, quand il jouait à la crosse. Il habitait à mi-chemin entre les deux communautés; il a fraternisé avec les Mohawks et cherché à les comprendre. Puis, il travailla cinq ans à cette thèse qui renouvelle la perspective sur l'Iroquoisie.

L'auteur déduit des récits de captivité que, de 1545 à 1590, il y eut dispersion des Iroquois du Saint-Laurent en tant que réfugiés ou captifs de guerre parmi les nations iroquoises. Des guerriers avaient d'abord été éliminés durant les guerres iroquoises.

À partir de la capture ou de la mort des Iroquois du Saint-Laurent, le fleuve devint un *no man's land*, un territoire de guerre. Roland Viau explique donc la désertion des 5000 Iroquois du Saint-Laurent entre 1542 et 1603 par les escarmouches, les raids et les captures répétées de prisonniers.

Les Iroquois survivants auraient été amenés au sud du lac Ontario, vers Onondaga, chef-lieu des Cinq Nations iroquoises. Roland Viau prétend que la réponse définitive à l'énigme de la dispersion proviendra des fouilles archéologiques.